"DIEU ET PATRIE"

LA SURVIVANCE

Dieu donne à son Eglise l'épave de tous les naufrages et tôt ou tard le laurier de tous les triomphes. Cette perpétuelle vaincue est éternellement victorieuse parce qu'elle n'abandonne jamais la vérité.

Louis Veuillot.

Pour la défense des droits sacrés de l'Eglise et de la doctrine catholique, ce n'est pas des débats acrimonieux qu'il faut, mais une discussion modérée et mesurée, où le poids des arguments plutôt que la violence du langage donne raison à l'écrivain.

LEON XIII

VOL. VIII — EDMONTON, ALBERTA, MERCREDI, LE 22 AVRIL, 1936 — 25

Devoirs Actuels des Catholiques

M. A. J. Pelletier à Edmonton

Chef de la branche du recensement à Ottawa

Edmonton — M. A.-J. Pelletier, d'Ottawa, chef de la branche du recensement au département de la Statistique fédérale est arrivé à Edmonton samedi matin, dans le but d'organiser le recensement qui commencera dans les provinces de l'Ouest, le 1er juin prochain. Rencontré par le Reporter de la Survivance, M. Pelletier a déclaré que c'était la troisième fois qu'il venait dans l'Ouest pour l'organisation générale du recensement. Il a fait ses deux premiers voyages en 1921 et en 1926, dans l'Ouest. En 1931, il a organisé le recensement en Ontario, dans Québec et les Provinces Maritimes.

M. Pelletier est le premier Canadien français qui occupe cette haute position administrative fédérale, depuis 1871 où nous trouvons le Dr Charles Taché à ce poste.

M. Pelletier est entré au service du département des statistiques fédérales en 1904. Il est devenu chef de l'importante branche du recensement en 1933.

"Le Canada a dit M. Pelletier est le premier pays dans les temps modernes à avoir fait un recensement. C'est en 1666 en effet, a-t-il ajouté que l'intendant Jean Talon allait de porte en porte au début de la N. France, avec des formules de recensement presqu'aussi complètes que celles que nous avons aujourd'hui. Ceci est un fait remarquable, puisque l'Angleterre et la France, n'ont fait leur recensement qu'en 1801, donc 135 ans après le Canada", M. Pelletier est un réel spécialiste. Il n'est pas non plus surprenant, que la branche fédérale du recensement,

suite à la page 4

L'EGLISE DE L'ONTARIO

Exprime sa gratitude au gouvernement Hepburn

TORONTO — Mgr Hand, vicaire général du diocèse, a exprimé la gratitude et la satisfaction qu'inspire aux partisans des écoles séparées la mesure qu'a prise le gouvernement de l'Ontario en accordant aux écoles séparées une plus large part des taxes de corporations.

"Notre province soeur, la province de Québec, a fait preuve d'une grande générosité envers la minorité et jusqu'ici il avait été très difficile d'obtenir que quelque chose fut fait pour la minorité en Ontario," a-t-il dit.

LES PENSIONS DE VIEILLESSE

Dans la province de Québec

QUEBEC — La province de Québec aura sa loi des pensions de vieillesse à la suite d'un bill qui vient d'être introduit à la Législature. Une note explicative déclare qu'en vertu de l'accord à conclure entre le lieutenant-gouverneur en conseil de cette province et le gouvernement fédéral, 75 pour cent, au moins, de la somme nette à payer pour les pensions de vieillesse seront versés par le dit gouvernement fédéral. Quant au reste, les clauses de cette loi stipulent qu'il sera entièrement payé par le gouvernement de la province de Québec. Les municipalités ne seront donc pas appelées à y contribuer.

LE SANG COULE ENCORE

En Espagne

Madrid — On a donné ordre à toutes les unités de la Croix-Rouge de se tenir prêtes à un appel d'urgence. La population de la capitale vit dans la crainte.

Une rencontre sanglante a eu lieu entre communistes et fascistes. Il y a 3 morts et 40 blessés. Des rumeurs alarmantes circulent. Les ouvriers prépareraient une grève générale. Elle serait marquée d'actes de représailles et de terrorisme.

Le Comité des Treize aboutit à rien

Genève — Le comité des 13 de la Société des nations a constaté qu'il a échoué dans ses tentatives de concilier l'Italie et l'Ethiopie, et il a décidé que le Conseil se réunisse en session extraordinaire, pour discuter la situation en présence de délégués des belligérants.

ILS SONT OPPOSES

A la loi sur l'école séparée

TORONTO — Deux sections de l'Association d'Education d'Ontario, ont voté en congrès leur désapprobation à l'endroit de la loi accordant une part plus large de revenu de la taxe sur les corporations à l'école séparée.

Suivant l'exemple de l'association des syndics urbains, qui avait déjà exprimé sa désapprobation, l'association des syndics ruraux s'est déclarée opposée à la loi, allant même jusqu'à approuver une résolution priant le gouvernement de la rappeler sans délai.

La Fédération des instituteurs de l'école publique a critiqué le gouvernement pour la même raison. M. R. A. Stewart, de Toronto, a prétendu que la loi sur l'école séparée affectera tous les instituteurs de la province.

LE PAPE ET LA PAIX

Il fait de nouveaux efforts

Cité du Vatican — Les cercles catholiques croient que S.S. le Pape Pie XI a fait une autre démarche en faveur de la paix, au moment où la Société des Nations tente un suprême effort pour mettre fin à la guerre italo-éthiopienne.

Le Saint Père a reçu S. E. Mgr Filippo Bernardini, nonce papal à Berne, qui est à la Cité du Vatican depuis plusieurs jours, et on croit que le Pape, au cours de son audience, a avisé Mgr Bernardini de se rendre à Genève pour essayer d'effectuer un accord italo-éthiopien.

Jusqu'ici, Mgr Bernardini avait tenté de nombreux efforts pour aider à assurer la solution de la paix de l'Afrique orientale, à Genève.

GUY DE FONTGALLAND

Son corps est exhumé

VALENCE — Le corps de Guy de Fontgalland, par décision de S. Exc. Mgr Pic, évêque de Valence, a été exhumé du cimetière de Die [Drôme], où il reposait dans le caveau de famille, et déposé dans une petite chapelle au fond de la crypte du Grand Séminaire de Valence.

La reconnaissance du serviteur de Dieu et la vérification de son corps par les médecins assemblés ont eu lieu, en présence de la famille, des autorités ecclésiastiques et des professeurs du Grand Séminaire dans la sacristie de la chapelle de cet établissement, ainsi que l'apposition des scellés sur le nouveau cercueil.

Cette cérémonie est la suite naturelle de la clôture du procès d'information ouvert dans le diocèse de Valence en même temps que dans celui de Paris.

HEARST FETE SON EVEQUE

Mgr Joseph Hallé

HEARST — De grandes fêtes se sont déroulées mercredi dernier à l'occasion du 15ème anniversaire de consécration épiscopale de S. Excellence Monseigneur Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario Nord. Tous les prêtres du vicariat et des délégués de chaque paroisse ont assisté à la messe pontificale et au banquet qui a suivi.

La Constitution du Canada ne sera pas amendée cette année

L'examen de ce projet est différé à cause de certaine opposition.

LE PARLEMENT BRITANNIQUE

Ottawa — Il est très probable que l'amendement de la constitution retardera à l'année prochaine, malgré le fait qu'au début de la session, en février, il semblait définitif qu'elle dut se faire au cours de la session. On apprend, d'une source d'information certaine, que l'examen de ce projet sera plus que probablement retardé.

Depuis quelques semaines, il était évident que ce projet qui consiste à obtenir le droit d'amender la constitution sans recourir au Parlement britannique, ne pourrait pas se réaliser au cours de la présente session. On crut cependant qu'il serait possible d'obtenir certains amendements en les demandant au Parlement britannique au moyen d'une requête conjointe des deux chambres canadiennes.

On doute fort, maintenant, que ces amendements soient demandés au cours de la session.

AU GALA DRAMATIQUE

Quatre troupes françaises y prendront part

OTTAWA — Le gala dramatique national aura lieu du 20 au 25 avril inclusivement et la soirée française était celle du mardi 21. Quatre troupes y ont pris part: l'Ecole de Musique et de Théâtre de l'Université d'Ottawa, le Théâtre-Ecole, de Montréal, le Conservatoire national, de Québec, et le Cercle Molière, de Winnipeg.

Nos compatriotes de Winnipeg ont joué une pièce de Jean-Jacques Bernard, intitulée: "Les Soeurs Guédanec." M. Allan Wade en a fait les plus grands éloges.

Le gala dramatique national aura lieu cette saison pour la quatrième année consécutive. M. Granville-Barker sera le juge de ce gala.

ENTREPRISE PROVINCIALE

Exécution d'un programme de travaux publics

SEATTLE — Le premier de mai, la province de l'Alberta commencera l'exécution d'un programme de travaux publics, a déclaré l'hon. M. Ernest Manning, secrétaire provincial du gouvernement crédit social de l'Alberta, lors de son passage ici, en route vers la Californie. Il dit que ce programme serait financé par le crédit de la province et il espère que le problème du chômage serait pratiquement résolu vers le milieu de l'été. M. Manning dit aussi qu'il avait parfaitement foi dans l'efficacité du système de crédit social.

APPEL DE DALADIER

Elections en France

Paris — La paix mondiale est la question dominante de la campagne electorale française actuelle, si l'on en juge par un appel officiel lancé par le parti radical-socialiste à l'électorat. Ce parti, avec ses 160 représentants, détenait la balance du pouvoir dans la dernière Chambre des Députés.

Cet appel, signé par M. Edouard Daladier, président du parti, conclut par cette affirmation : "Une bataille est engagée entre les nôtres et les blancs, et il vous appartient d'assurer une victoire pour la liberté, la réforme économique et la paix".

UNE CANADIENNE MEURT A N.Y.

Mme P.-A. Cavicchia

Newark — Mme Annobella Auger-Cavicchia, épouse de M. Peter-A. Cavicchia, député de New-Jersey au Congrès, est décédée à l'âge de 57 ans, après avoir été invalide durant 17 ans. La défunte qui était née dans la province de Québec, était la fille de M. et Mme Michel Auger. Son père fut autrefois le député de Sherbrooke à la Chambre des Communes.

NOUVEL EVEQUE CANADIEN

Le R. P. Marie-Joseph Lemieux, O.P., est nommé évêque de Sendai au Japon.

Montréal — Le couvent dominicain de Notre-Dame de Grâce vient d'apprendre officiellement la nomination du R. P. Marie-Joseph Lemieux, O.P., de la mission catholique de Tenshudo (dans le diocèse de Hakodaté, Japon) comme évêque du diocèse de Sendai, Japon.

Le sacre du nouvel évêque canadien aura lieu à la cathédrale de Sendai, le 29 juin prochain.

Notes biographiques

Le nouvel évêque, qui aura 34 ans le 19 mai prochain, est né à Québec le 10 mai 1902. Il est le fils de M. Jos.-E. Lemieux, marchand de fer bien connu de Québec, et de Mme Lemieux, décédée. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Québec et au Collège de Ste-Anne de la Pocatière.

Le R. P. Marie-Joseph Lemieux a quitté le Canada pour le Japon en septembre 1930. Depuis ce temps, il exerçait son apostolat dans le diocèse de Hakodaté, dont Mgr André Dumas, O.P. (un autre Canadien, né à St-Hyacinthe) est l'administrateur.

L'évêque-élu est le frère de Mme Hermann Fortier, de Montréal, de Mme Ross Drouin, de Québec, de Mme Henri-Paul Hamel, de Québec; de Mme L.-E. Beaupré, de Québec; de Mme Léopold Hamel, de Price, comté de Matane; de MM. Narcisse et Jacques Lemieux, de Québec.

DERNIERES NOUVELLES

Moose River — Depuis neuf jours emprisonnés dans une mine, le docteur D.-E. Robertson et Alfred Scadding, attendent avec anxiété l'heure d'être délivrés par de courageux mineurs qui, au risque de leur vie, creusent une voie souterraine pour les atteindre. Une barière d'une douzaine de pieds de roche les en sépare à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Ottawa — Le gouvernement fédéral a déboursé pour fin de secours, durant l'année fiscale se terminant le 31 mars, $45,820,530. Un total de 1,232,390 personnes ont reçu des secours en Canada. Ce total comprend les chefs de famille et leurs enfants.

Edmonton — Des amoncellements de glace le long des rivières. Athabasca et Saskatchewan Nord, causent une sérieuse menace d'inondation dans le Nord de la province.

Mgr Pilon retourne à Morinville

Nous sommes heureux d'annoncer que Mgr Pilon, P.D., curé de Morinville, après avoir été sous les soins du docteur A. Blais pendant plusieurs semaines à l'hôpital Général, vient de retourner dans sa paroisse. La Survivance s'unit aux paroissiens de Morinville pour souhaiter à Mgr Pilon un prompt et complet retour à la santé.

POUR ASSURER LA PAIX

La force armée est nécessaire dit Baldwin

WORCESTER, Angleterre — Le premier ministre Baldwin dit samedi que le seul moyen d'assurer la paix en Europe était de se tenir prêt à se battre si c'était nécessaire.

"La sécurité collective ne sera qu'une chimère tant que les nations qui en font partie ne seront pas prêtes ensemble à menacer un agresseur de sanctions militaires et à l'attaquer.

M. Baldwin a dit aussi que le chancelier Hitler, plus qu'aucun homme actuel de l'Europe, pouvait maintenir ou briser la paix sur le continent.

Il admit aussi que la Ligue des Nations n'était pas assez forte pour éviter les guerres si l'une des parties contractantes de la Ligue était déterminée de faire la guerre.

REQUETE DES MARCHANDS

Ils sont opposés à la charte du travail

CALGARY — Une requête signée par 700 marchands détaillants de Calgary s'oppose à la charte de travail adoptée par le gouvernement provincial. Cette charte doit être appliquée par le gouvernement et le département de l'industrie et du commerce. R. B. Wilkinson, l'auteur de la requête, dit que le premier ministre Aberhart et le ministre du commerce et de l'industrie, l'hon. E. C. Manning, avaient déjà promis aux marchands de les laisser administrer les chartes de travail à leur guise.

TAXE DE $2,000

En N.-Ecosse

Charlottetown, I. P. I. — La législature provinciale a considéré en comité, l'idée d.imposer une taxe de $2,000 sur chaque magasin-chaînon dans l'Ile-du-Prince Edouard. Cette taxe sera en vigueur à la condition que le montant ne dépasse pas trois pour cent du revenu brut annuel.

VENTE DE NAVIRES CANADIENS

Négociations avec Ottawa

Ottawa — Selon une information de bonne source, les représentants de trois compagnies de navigation britanniques sont arrivés au Canada depuis quelques jours; ils ont entamé des négociations avec le gouvernement d'Ottawa pour l'achat des navires de la marine marchande du Canada faisant le service entre notre pays, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Montréal — L'échevin Hector Dupuis a fait adopter, par l'unanimité du Conseil municipal, une résolution par laquelle il demande à la Législature de Québec, l'autorisation d'exempter de la taxe de 2% les ventes de 25 sous et moins. Aujourd'hui il n'y a que celles de 10 sous et moins qui le sont.

Mgr Turquetil nommé supérieur des Oblats de son vicariat

Churchill — Son Exc. Mgr Turquetil, vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, a été nommé supérieur religieux des missionnaires oblats qui travaillent dans son vicariat. Jusqu'ici ceux-ci dépendaient, comme religieux, directement de l'administration générale.

Ils sont au nombre de 18 Pères et de 2 Frères convers, tous occupés dans les missions parmi les Esquimaux.

UN FAIT MIRACULEUX

Survenu dans un couvent d'Italie

CONSNZA, Italie — Pour la douzième année consécutive, une religieuse de cette ville a été le sujet d'un fait étrange considéré comme miraculeux et toujours survenu le Vendredi-Saint. Pendant que la soeur Elena Aiello gît en extase sur son lit, dans sa pauvre cellule, des gouttes nombreuses de sang apparaissent sur son front et coulent le long de ses joues.

Un médecin a assisté avec un petit groupe de témoins à cet événement extraordinaire. La stigmatisée semble à demi inconsciente, murmure parfois le nom de Jésus. La figure de la religieuse est très pâle et un sourire apparait sur ses lèvres.

Cette extase a duré plusieurs heures, après quoi la religieuse reprit sont état normal.

NOUVEAU JUBILE

80e anniversaire du Pape

Cité du Vatican — De hauts dignitaires de l'Eglise disent qu'il est possible que Sa Sainteté le Pape Pie XI proclame une année de jubilé, commençant le 31 mai, pour célébrer la 80ème année de son âge.

Sa Sainteté aura 79 ans à cette date.

Depuis quelques jours, de nombreux membres du clergé et de hauts dignitaires ont fait part au Pape de leur désir que l'Eglise catholique toute entière célèbre cet événement avec Lui.

Le Saint Père a répondu qu'il appréciait cette preuve d'affection mais qu'il voulait réfléchir avant de décider de la forme que devra prendre la participation de l'Eglise à ces fêtes dans l'univers.

FIERES PAROLES

Un évêque d'Allemagne

Amsterdam — S'adressant directement au chancelier Hitler, S. Exc. Mgr le Comte Clément-Auguste Von Galen, évêque de Muenster, en Westphalie, a défié ouvertement le régime nazi, dans la chaire de l'église St-Urbain, à Buer, près de Gelsenkirchen.

Rappelant que l'ancien président Hindenburg avait insisté, auprès de son successeur, sur la nécessité de "prêcher le Christ en Allemagne", Mgr Von Galyen dit:

"Oui, on prêche encore le Christ en Allemagne, mais le Christ est exposé à bien des calomnies et à des injures.... Des hommes influents voudraient faire taire ceux qui, en Allemagne, prêchent l'Evangile du Sauveur crucifié".

FERMETURE DES CAMPS

Dans Québec

La fermeture des camps de concentration de la Citadelle de Québec, de Valcartier et de Bishop Town, où près de 2,500 hommes et jeunes travaillent actuellement, se fera graduellement, au fur et à mesure que des représentants de différents départements de l'administration fédérale auront trouvé de l'ouvrage sur des fermes, dans des industries ou ailleurs, pour les employés des camps. Il n'est aucunement question de sortir en masse de ces pensionnaires de l'état.

Le Cardinal Verdier

Le culte de la justice et le respect de la parole donnée.

Paris — Son Em. le cardinal Jean Verdier, archevêque de Paris, dit dans un communiqué, que "les graves circonstances dans lesquelles nous nous trouvons nous dictent à nous, catholiques, des devoirs pressants". Et il continue :

"Hélas ! la guerre ne semble pas encore s'éloigner de nous. Comme le dit si justement l' "Osservatore Romano", les haines continuent à empoisonner le monde; la parole donnée perd son caractère sacré.

"Les Congrès succèdent aux Congrès, et tous se révèlent impuissants à faire l'union des peuples et à donner la paix au monde!

"Que faire ?

"Proclamons d'abord, au nom de la vraie morale et gardons intacts dans nos âmes le culte de la justice et le respect de la parole donnée, deux choses sacrées sans lesquelles la vie n'est plus humaine et qui, seules, sauvegardent la civilisation.

"Quand disparaît le sentiment de la confiance entre les individus, quand tout espoir est interdit dans le respect de la parole donnée ou dans la sainteté des traités que reste-t-il donc à notre pauvre humanité pour protéger le droit et se défendre? Hélas! le monde serait-il livré à la ruse ou à la force ? Nous ne voulons pas le croire.

"Oui, que ce culte et ce respect aient du moins pour asiles nos âmes de chrétiens! Il y a, redisons-le encore une fois, de la paix entre les hommes et de la civilisation elle-même.

(Suite à la page 4)

PREVISIONS OPTIMISTES

La crise serait finie, si l'on en croit un certain Dr Morris

COLOMBUS, Ohio — Le docteur Charles C. Morris qui répondait par un "non" catégorique aux affirmations des économistes relatives au retour de l'équilibre de l'assiette économique, vient de déclarer que la crise est définitivement terminée.

Directeur du bureau américain des recherches commerciales, une association qui prétend avoir prédit le "crash" de 1929 une année auparavant, le Dr Morris dit dans une interviou qu'il s'attendait à ce que le volume du commerce américain surpassât celui de 1935 d'au moins 5 pour cent.

LA SANTE DU PAPE

Ses forces commencent à l'abandonner

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté Pie XI qui est près de sa 80e année, sent ses forces décliner. Le dimanche de Pâques il n'a pas célébré la messe à St-Pierre suivant la coutume qu'il avait rétablie.

Le Souverain Pontife a abandonné tous ses exercices et ses promenades en automobile dans l'intérêt de sa santé. Toutefois, pendant que ses forces commencent à l'abandonner il persiste à remplir ses fonctions pontificales. Le but du Pape, disent les prélats, est de prolonger autant que possible sa vie de labeur, au service de l'Eglise.

L'AVIS DES DOMINIONS

La fortification des Dardanelles

Londres — La réponse de la Grande-Bretagne à la requête de la Turquie demandant la permission de fortifier les Dardanelles mentionne que les Dominions britanniques devront être consultés avant que des vues détaillées soient exprimées, selon ce qu'annonce la presse.

Le Royaume de l'intérieur

L'éclaboussement

— Maria, il y a une exposition d'aquarelles superbes au musée; j'y vais ce soir; m'accompagnes-tu ?

— Yvette, si je veux éviter les moqueries, il faut que je termine cet ensemble pour demain, et que je relègue mes habits d'hiver à l'arrière plan.

— Tes yeux sont pourtant assez fatigués des écritures de la journée, ils vont se lasser de crier grâce....!

— Non, ils sont jeunes encore. Yvette, je serai si heureuse d'étrenner! Tu ignores la joie anticipée : Attendre des mois, en économisant sou par sou.... en combinant l'utile à l'agréable, après avoir étudié l'effet des teintes; l'anxiété d'obtenir une belle coupe; l'application des points en droite ligne, enfin.... je me crois plus heureuse que toi, dont la bourse n'a pas à être consultée. Va sans moi, et reviens bientôt me communiquer tes impressions.

Le lendemain, une douce lumière de soleil printanier pénètre les coeurs en qui renaissent les joies de l'éclosion. Les promeneurs, grisés de renouveau, humemt et délectent cet air tiède d'avril, chargé de fluides insoupçonnés.

Les toilettes d'une fraîcheur de couleurs pastelles, se fleurissent de violettes au parfum subtil, et Maria, élégante dans sa nouvelle parure qui lui a coûté tant d'heures d'insomnie, sourit au bonheur de vivre. Elle marche d'un pas vif et léger, qui semble soutenu par des ailes, quand soudain, un auto frôle la chaussée et pssst, elle est éclaboussée de la tête aux pieds! La boue noire et gluante l'aveugle. Le chauffeur coupable fuit; se dérobe. Saisie par l'émotion Maria contrôle difficilement son indignation, et se hâte de revenir chez elle. Yvette la reçoit.

— Maria, que vois-je là ?

— Un coeur malade........

— Sais-tu au moins qui est coupable de cette maladresse ?

— Non ! Qu'importe maintenant !

— Mais à obliger cet imbécile de te dédommager !

— Une femme était au volant, c'est tout ce que j'en sais.

— C'est encore pis ! Retire ton habit; ton chapeau; je vais les faire sécher, et une fois brossés, tu ne verras plus une trace de l'éclaboussure.

— J'en doute fort ! D'ailleurs le souvenir ne s'effacera pas de sitôt........ je me contiens à deux mains pour ne pas pleurer........

— "L'ECLABOUSSURE" c'est le titre d'une pièce que j'ai vu jouer en Europe. Elle m'avait impressionnée au point de vouloir te la raconter.

— Oui, dis, je suis curieuse de l'entendre. Ce sera une diversion.

— Un avocat célèbre, s'était surmené en vain pour sauver de la guillotine, un client qu'il reconnaissait positivement innocent. Le matin de l'exécution, on le pria d'assister à la tragique fin de son client; il consentit, et aussitôt que le couteau eut touché les chairs, il revint chez lui, les nerfs crispés, les yeux hagards, et saisissant sa femme par les épaules: "Regarde mon plastron !"

"Vois-tu cette éclaboussure ? une goutte de sang ? Non, répond-elle, tu fais erreur il n'y a rien ! Mais oui, regarde encore !" Cette question plusieurs fois répétée, fut le prélude d'une perte complète de la raison. Il fut confié aux soins d'un aliéniste, et après plusieurs mois d'anxiété, le médecin prévint la jeune femme que son mari parfaitement rétablit, serait libre de sortir; qu'elle vint le chercher.

Après avoir partagé les inquiétudes, la désolation d'une défaite, au moment du procès, et subi la douleur de voir son compagnon isolé, le bonheur réintègrerait domicile. Elle se rendit à la maison de santé. Hélas ! pour n'en plus ressortir, car en revoyant son mari, elle fut à son tour, obsédée par l'idée que sur le plastron blanc, elle voyait une grosse tâche de sang : "L'ECLABOUSSURE !"

— Quelle histoire morbide ? La mienne est insignifiante........ Je devrais en rire, mais je ne puis pas........ ma toilette si jolie.........

— Sera tout aussi belle demain qu'hier, et nous visiterons le musée, pour oublier cet incident.

Des éclaboussures ! Il y en a de toutes sortes : Celles de la médisance qui souillent la réputation, exposant la victime à porter le stigmate, toute sa vie !

Celles de l'insulte qui foudroient et clouent souvent des énergies dont la coopération aurait pu être précieuse.

Celles du déshonneur qui tachent à jamais le nom d'une famille et d'une lignée de noms jusque là respectés.

Celles des reniements qui ternissent l'éclat de la foi et de la langue.

Eloignons-nous des chaussées malsaines, d'où peut jaillir sur notre conduite, le dégoûtant spectacle des éclaboussures.

MADRINA

LE PERCE-NEIGE

(Collaboration spéciale)

Dans nos bois pleins de mystère, j'ai été respirer le parfum qui monte de la terre de chez nous; cette fertile terre de mon pays que l'automne a figée dans le repos et qui ne s'est résignée à la dure épreuve de l'oisiveté que pour mieux préparer, dans son sein maternelle, les futures floraisons .... Les grands bois ravagés par la griffe cruelle de l'hiver sont cependant déjà frémissants d'espoirs nouveaux ! Sur les rameaux dénudés des ailes frissonnantes se posent et, sous la neige accumulée dans les ravins, on entend chanter l'eau. Le ruisseau a brisé ses entraves et allègrement fredonne ! Et voici que là-bas, une héroïque fleurette, toute frileuse, toute menue, a poussé, à travers la neige, sa frêle tige couronnée de clochettes.... Petit perce-neige au nom symbolique, qui n'a pas hésité à braver les frimas, à exposer à l'air humide sa fine texture pour jeter dans le grand bois, encore tout endeuillé, sa note triomphante d'espérance et de joie !

Sois bénie, petite fleur de mon pays, pour cette promesse de printemps que tu nous apportes ! Sois bénie aussi pour la leçon de courage joyeux que tu nous donnes ! Tu n'as pas craint de lever la tête dans l'atmosphère glacée des premiers jours de mars. Brave petite, va !.... Tu es un vivant exemple de courage et de saine témérité. Le seul reflet de tes pâles clochettes n'a-t-il pas suffi pour dissiper les brumes de l'hiver ?

Mignonne fleur des forêts, que ne gagnerions-nous pas à t'imiter ! Ne sommes-nous pas nous-mêmes enveloppés souvent d'une atmosphère hostile, froide dédaigneuse, dans ce monde où chacun ne songe qu'à son propre intérêt; où chacun ne s'occupe que de la conquête de son propre bonheur ; dans ce monde de rivalités et de haines, où l'on devrait tellement s'aimer, pourtant, et où l'on s'entredéchire si impitoyablement parfois....

Heureuse l'âme qui, à l'exemple de la brave petite fleur annonciatrice du printemps, sait crânement percer la neige de l'indifférence, dissiper l'atmosphère de l'égoïsme humain, ne serait-ce que par un sourire compatissant, une parole compréhensive, un regard chargé de tendresse....

Nous pouvons tous être des "perce-neige" .... et en toute saison ! Nous pouvons tous, comme cette délicate fleur de nos bois, exercer autour de nous l'apostolat de la confiance et de l'espoir. Tout près de nous, la souffrance palpite sans cesse, sous des formes diverses: ici, une amitié infidèle vient d'infliger à un coeur sensible une amère déception; là, un deuil cruel a passé; plus loin, c'est un souci d'ordre matériel qui assombrit les fronts.... Nouveaux "perce-neige", tâchons à mettre un peu de baume sur toutes ces douleurs; glissons dans ces coeurs ulcérés la douceur d'une caresse, la pensée réconfortante d'un avenir plein de promesses. A l'exemple de la vaillante fleurette de nos grands bois, osons braver la froidure pour murmurer à tout coeur meurtri la chanson de l'espoir; pour éclairer d'un reflet annonciateur de jours meilleurs le sombre coeur où l'hiver — sous forme de déceptions de deuils et d'angoisses — vient de passer........

MARIE DES NEIGES
Waterloo.

Le temps qu'on tue ne meurt jamais sans se venger. Dumas.

DEVANT LE MIROIR

Il faut voir ces petites femmes se pavaner devant le miroir.
Ornées de colifichets, de rubans, de dentelles, en longues robes,
Pleines de hardiesse, elles se servent des objets de toilette, dans le tiroir.
Et quand je surprends ces délits de vanité, rougissantes, mesdemoiselles se dérobent
Laissant, derrière elles, des traînées de poudre, une forte odeur de parfum.
Le goût de la parure éclate, naivement, dans les gestes et les paroles.
Au milieu des caresses à mes vaniteuses en herbe, je glisse le mot opportun
Leur inculquant le dédain de toutes ces choses frivoles,
Qui font de la peine au petit Jésus, car il n'aime pas les enfants
Trop amis du miroir et des parfums et mes petites, les yeux étonnés, souriantes,
M'avouent, avec franchise, avec des airs triomphants,
Faire comme les grandes personnes et un peu impatientes,
Elles renoncent à la parure, à la vanité, mais pour un temps.........
Bientôt, l'assaut de la nature et de l'exemple recommence
Et, par la faute des grands, le sarclage pénible, dès le printemps,
En ces chères âmes fleurissantes, doit détruire la mauvaise semence.

Et ces petites bouches candides qu'on baise, comme si l'on baisait un ange,
Echappent, quelquefois, des propos un peu trop libres qui courent les réunions.
On se demande où elles prennent tous ces discours : louange,
Flatterie, épanchement ; mesdemoiselles expriment, sur toutes choses leurs opinions.
Mais, n'est-ce pas ce qu'on dit, l'autre jour, ici même, lors d'une visite ?
Les jeunes oreilles tendues, les yeux aux aguets saisirent tout, le bien et le mal.
Et maintenant, il faut recommencer le travail d'épuration, si l'on hésite,
Les chères bouches enfantines perdront, à jamais, les parfums du lis baptismal.
Ces pauvres petits naïfs, croyant que les grands sont parfaits;
Comme ils se trompent ! Et ma plus grande crainte
C'est que mes enfants, de tout le mal de mon âme subissent les méfaits.
Mon Dieu ! A cause de leur âme blanche faites que je sois sainte !
Jeanne L'Archevêque-Duguay.

Il n'y aurait qu'un seul brin d'herbe sur la terre, que ce serait assez pour obliger l'homme à dire: Il y a un Dieu. Guy Dupréhault.

Si saint Paul revenait parmi nous, il se ferait journaliste. Mgr de Kett.

Pèse trois fois tes paroles et sept fois ce que tu écris. A. Vinet.

Se souvenir d'un bienfait, c'est en mériter un autre.

Nos plus heureux succès sont mêlés de tristesse. Corneille.

Dieu a mis en nous cette faculté de souffrir, pour nous enseigner à ne pas vouloir faire souffrir les autres.

Perdre son temps, c'est abréger sa vie.

Ce qu'il ne faut pas dire ou faire

Ne parlez pas de vos maladies et de vos malheurs; les gens qui se plaignent sont ennuyeux pour les autres.

Ne parlez pas de gens qui sont inconnus aux personnes présentes.

Ne faites pas d'esprit aux dépens d'un autre.

Ne soyez pas trop empressé de donner.

Ne cherchez pas à faire de l'esprit ou de jeux de mots; l'abus des calembours est fastidieux.

Ne racontez ni chez vous ni ailleurs les conversations que vous avez entendues dans un autre salon.

Ne soyez pas trop empressé de donner votre opinion sur une personne. Rappelez-vous que vous vous confiez peut-être à quelqu'un peu discret.

Ne témoignez ni indifférence, ni impatience; lorsqu'une personne parle écoutez-la avec toute votre attention.

Ne parlez pas trop de vous, de vos capacités, de vos talents, de vos belles actions; ne vous faites pas le héros de vos histoires. Si vous avez voyagé n'entretenez pas les personnes présentes uniquement de vos aventures; ne dénigrez pas un peuple parce qu'il n'a pas les mêmes habitudes que vos compatriotes.

Ne vous montrez pas trop disposé à voir que les défauts des autres comme il ne faut pas non plus être trop porté à l'engouement.

Ne soyez pas maussade sous prétexte qu'on vous néglige.

Ne montrez pas d'humeur si vous perdez au jeu.

Soyez toujours rempli d'égards, de respects et de révérence envers les personnes âgées, surtout si elles sont affligées d'une infirmité quelconque.

Ne consultez pas votre montre comme si vous étiez impatient de partir.

Ne prolongez pas indéfiniment votre visite, choisissez le moment opportun de vous retirer.

LES BONNES RECETTES

Crème aux choux

1 tasse de chou.
1 petit oignon.
1 cuillerée à thé de sel.
½ cuil. à thé de poivre céleri, ou sel de céleri.
1½ tasse de lait.
3 tasses de sauce blanche.

Hachez finement du chou, assez pour remplir une tasse, ajoutez 2 branches de céleri haché, ou le quart d'une cuillerée à thé de sel de céleri.

Versez une tasse et demie de lait dans une casserole avec le chou et le céleri et faites cuire pendant 15 minutes. A part, dans un bain-marie si possible, préparez 3 tasses de sauce blanche, vous servant d'une cuillerée à soupe de farine par tasse de lait et autant de beurre que de farine; ajoutez le sel, le poivre et une cuillerée à soupe d'oignon haché très fin. La sauce étant prête, fouettez vivement pour la rendre veloutée et ajoutez-y finalement le chou dans son lait.

On sert très chaud avec biscuits au soda.

Gateau sans oeuf, sans lait et sans beurre.

Dans une marmite faites bouillir cinq minutes: 2 tasses de sucre brun, 2 tasses d'eau chaude, 4 c. à soupe de graisse, 2 tasses de raisin, 2c. à thé de sel. Clou, cannelle. Quand le tout est refroidi ajoutez: 1c. à thé de soda dissous dans un peu d'eau tiède, 3 tasses de farine, 1c. à thé de poudre à pâte. Faites cuire au four lent en deux parties.

BOUILLON MAIGRE

Faites tremper à l'eau pendant 24 heures une chopine de pois ronds et jaunes. Faites cuire dans trois pintes d'eau froide avec trois carottes, trois oignons, une branche de céleri, des petits poissons ou l'arête et les déchets d'un grand, une poignée de sel. Faites bouillir; maintenez sur le feu doux pendant trois ou quatre heures; passez ce bouillon qui fait un potage délicat et dont l'usage est précieux en carême pour remplacer le bouillon gras.

Il ne faut pas choisir pour épouse, que la femme qu'on choisirait pour ami, si elle était homme. Joubert

L'on ne peut aller loin dans l'amitié, si l'on n'est pas disposé à se pardonner les uns aux autres les petits défauts.

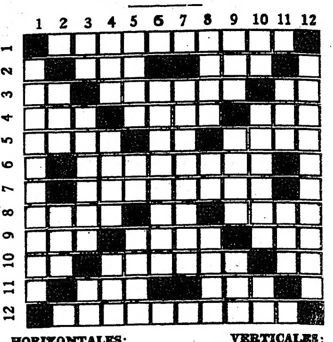
La Bruyère

Rien ne ressemble à l'orgueil comme le découragement.

Amiel

MOTS CROISES

PROBLEME No 94



HORIZONTALES:

1. Qui sert à unir. 2. Consonne — Qui signifie nouveau — Trois lettres du mot ahan — Consonne. 3. Carte à jouer — Parcimonieux — Note de la gamme. 4. Equivalent anglais du mot populace — Quatre lettres du mot hanneton — Partie de la charrue. 5. Ce qui est conforme au devoir — Deux lettres du mot tic — Tout bénéfice. 6. Consonne — De nouveau — Voyelle. 7. Voyelle — Se dit de deux animaux qui se regardent — Consonne. 8. Marque privation, exclusion — Deux consonnes — Petite boîte cylindrique pour serrer les aiguilles. 9. Auteur des "Mystères de Paris" — Angle formé par deux lignes — Années. 10. Préfixe qui se place devant un nom pour exprimer ce qu'a été une personne — Critiquer, persifler — Conjonction. 11. Consonne — Pronom personnel — Adjectif possessif — Voyelle. 12. Qui cristallise en fines aiguilles.

VERTICALES:

1. Revêtir de lambris. 2. Consonne — Pronom personnel — Article contracté — Voyelle. 3. Pronom indicatif masculin — Outil tranchant de charron — Deux consonnes. 4. Traduction latine du ni — Partie d'une église qui s'étend du portail au choeur (pl.) — Se tenir.... sans rien dire. 5. Traduction anglaise de Jean. Deux consonnes — Tournure avantageuse. 6. Voyelle — Magistrat romain — Voyelle. 7. Consonne — Suc amer extrait de l'aloès — Consonne. 8. Faut bien que mal. (Cahin-.........) — Deux consonnes — Fleuve de Russie. 9. Infusion que l'on fait avec certaines feuilles d'arbrisseau de la Chine — Sot, stupide — Souverain. 10. Préfixe privatif — Six lettres du mot festonna — Deux consonnes. 11. Consonne — Titre donné aux nobles, en Espagne — Adjectif ordinal — Voyelle. 12. Partisan du socialisme.

PROBLEME No 91

I N V O L U C R E S
I B E R E U X T
N T R A P A C E P O
G O T L O R I F O U
R I O T M C T R U C
E S A U M A T R E H
D C U R A T E U R E
I P A X D U C O U T
E I N V E R T T O T
N E M E R E A U T E
T B O A O P S S
A M B U L A N C E S

Mlle Germaine Mahé de St-Vincent, Alta., est l'heureuse gagnante du problème No 91 — Nos félicitations.

La solution du problème No 94 paraîtra le 13 mai prochain.

Les qualités natives de l'enfant lui viennent sans doute de Dieu qui pétrit à son gré le coeur des hommes.

Le crucifix, pour nous, chrétiens, est la plus précieuse de toutes les parures; il rappelle le plus touchant, le plus inoubliable de tous les souvenirs.

Comment j'ai tué mon enfant

Pierre L'ERMITE

dont l'abbé lui a parlé le dernier soir. Ce n'était plus la franchise parfois brutale du coeur à coeur, mais les précautions de langage qu'on prend avec les faibles, les malades, avec ceux qu'une parole dure briserait, et qui ne peuvent plus, sans ménagements, entendre toute la vérité.

Alors, c'est donc fini....?

Le beau rêve est à ses pieds comme un cristal très pur qu'un geste inattendu vient de briser, et que rien, à jamais, ne pourra restituer en son intégrité première....

Adieu les ascensions derrière les plus belles âmes qui ont regardé le monde, et ne l'ont pas trouvé à la taille de leur désir!....

Adieu les oeuvres, où l'on entre les reins ceints, avec la chaude pression de tout un coeur qui n'appartient qu'à elles!....

Adieu l'appel du Christ sur les hauteurs : Si tu veux être prafait, vends tes biens, donne le prix aux pauvres, et suis-moi !.... Celui qui aime son père, sa mère, sa femme, plus que moi, n'est pas digne de moi....

Lui n'était pas digne....

Libre, il donnait la victoire à Lolita qui n'était même pas encore son officielle fiancée....

La petite de Ker-Mimie battait le Christ, s'installait à sa place.... à la première place!

Lui, le grand Dieu, il aurait le reste.... les restes!....

Et c'est grande pitié quand la créature chasse le Créateur....

Autour de lui, on exultait de plus en plus; on ne se tenait plus, on trouvait le voyage bien long et qu'il faisait trop chaud à Biskra.... et que les enfants étaient magnésiées....

On était allé voir, en famille, la statue du cardinal Lavigerie, plantant à deux mains, d'un geste splendide, au seuil du désert, la croix sur la terre d'Afrique.

L'oncle avait trouvé ce geste bien terrassier.

En lui-même, Dominique avait pensé que lui n'avait plus les deux mains libres; et la vue de cette force rayonnante le fit souffrir.

Aussi, d'un commun accord, ils décidèrent tous de remonter à la côte.

Maintenant, le but était atteint. Maintenant, Lolita appelait....

Elle était la reine!

Après un an de combat, elle dominait l'invisible champ de bataille où les ruines étaient immenses, et où pleuraient les anges inspirateurs des grands rêves morts....

Le retour fut rapide.

On était en février et le bateau de Pornic n'existait plus. Alors, on aborda l'île de Noirmoutier par Challans et Fromentine.

A marée basse, on traversa le Goâ bourgeoisement en auto, en dépassant toutes les voitures de l'île, en éclaboussant tout le monde.... On volait vers la jeune divinité qui devait attendre là-bas, à la dernière balise, l'hommage du vaincu.

Pendant cette traversée du Goâ, Dominique regardait les flots gris, pensant à la nuit tragique où, vainqueur d'un jour, il avait passé tout seul en une nuit sinistre, dont il n'oublierait jamais la consolante amertume. Si les bohémiens de l'an dernier le croisaient dans cette puissante auto, certainement ils ne reconnaîtraient pas le jeune homme pâle et défait qui les avait suivis.

En effet, ce n'était plus le même.

C'était un vainqueur qui passait alors dans son désarroi et sa solitude.... Un vainqueur de la plus puissante tentation humaine, puisque, à celle-là, il était permis officiellement de succomber.... Un vainqueur qui, comme le chevalier aux fleurs, marchait à son idéal et à son rêve.... à son beau rêve!

Aujourd'hui, malgré la pelisse de dix mille francs jetée sur ses genoux, sa puissante voiture, son apparence d'heureux de ce monde, c'était un vaincu qui revenait, non pas un vaincu sans enthousiasme et sans plaisir, mais un vaincu.

A mi-chemin, ils croisèrent Moizeau, une vieux voiturier de l'île qui leur cria qu'on les attendait là-bas au bout du gué.... (les gentilles petites dames de Ker-Mimie).

En effet, quand ils l'eurent dépassé, ils aperçurent là-bas très loin au bout des balises, un petit point d'or qui se piquait dans l'immensité boueuse et morne du gué.

L'oncle prit ses jumelles et s'écria:

— C'est la charrette anglaise de Ker-Mimie.... Je reconnais même Lolita et sa maman.... Regarde, toi, mon vieux Dominique.

Dominique regarda.

C'était Lolita et sa mère, dans la voiture, tenant les guides. La jeune fille était debout, en haut du tertre que domine un pauvre vieux calvaire de bois tout brisé par le vent de mer.

La jeune Lolita et le vieux calvaire en ruines!... Il y avait là tout un symbole et toute leur histoire.

Le chauffeur augmenta la vitesse, car maintenant les roues émergeaient tout à fait de l'eau. L'oncle et la mère se taisaient, regardant Dominique; les jumelles ne quittaient pas ses yeux, sa figure pâle ne laissait deviner aucune impression.

Et enfin, le point d'or remua.... Leur auto était reconnue!....

A l'oeil nu, on vit la jeune fille descendre les marches du tertre, sauter dans la charrette et, enveloppant le cheval d'un coup de fouet, le faire entrer dans le gué.

Ce fut là, dans l'eau, que les deux familles se rencontrèrent et que les mains s'étreignirent sans aucune parole ; les grandes douleurs et les grandes joies sont muettes, et elles étaient toutes deux ici.

A la sortie du gué, on mit pied à terre. L'oncle était hilare, car il reconnut tout de suite un de ses petits-lots de la Guérinière qui, le couteau à la main, les pieds nus et le pantalon retroussé, détachait des moules du rocher....

Les mamans s'embrassaient bruyamment....

Lolita et Dominique marchaient tous les deux, sans rien dire, au bord du fossé herbeux.

L'air était doux et vaporeux, c'était l'idéal printemps de Noirmoutier avec sa belle lumière enveloppant les champs plats, les marais salants, et toute la tristesse grise de ce bout de l'île....

Les ailes des moulins de Barbâtre et de la Guérinière tournaient dans cette clarté et semblaient appeler les jeunes gens, leur dire :

— Venez vite!.... On vous espère depuis tant de mois!

Ils montèrent tous les deux dans la charrette anglaise....

Dominique prit les rênes d'une main, et laissa l'autre s'offrir à la petite main qui l'attendait depuis si longtemps....

— Est-ce que je rêve....? murmurait Lolita, les yeux tantôt sur Dominique, tantôt perdus au loin....

Est-ce moi qui suis là, par ce beau matin de printemps....? là, près de vous....? alors que je vous croyais à jamais perdu pour moi!....

Et des larmes de bonheur coulaient entre ses mains dégantées....

Et elle les laissait couler....

Et Dominique la regardait d'un regard ému et profond.

Elle mit sa tête sur l'épaule du jeune homme.

— Alors, il est fini, le cauchemar....? Au moins vous ne m'ouvrez pas les deux ailes pour me les casser....?

— Fini, Lolita.... tout est fini !

— Oh, merci!.... Que je suis heureuse!.... Que je suis donc heureuse!

Et le vent du large confondait leur souffle et leurs cheveux....

Et d'invisibles caresses flottaient dans l'air.

Et le clocher de Noirmoutier, qui a vu tant de choses, semblait se hausser comme un grand-père qui aperçoit loin.... très loin ses petits enfants revenant d'un long voyage....

Et le petit poney de Ker-Mimie secouait joyeusement sa crinière.

Et les vieux pêcheurs qui allaient à leur barque se retournaient au passage de ces deux beaux jeunes gens, silencieux, l'un contre l'autre, regardant vers l'infini....

Un large sourire fendait alors leur face tannée, et ils se disaient en patois noirmoutrin :

— C'est tout le bonheur qui passe !....

CHAPITRE XXVIII

Ce qu'est le printemps au bois de la Chaise à Noirmoutier, ceux qui ne l'ont pas vu, pas vécu, ne peuvent pas en pressentir la beauté, la poésie et la très prenante douceur.

C'est dans ce printemps que Dominique entrait, l'âme saignante de la lutte et de la défaite.

Il s'y étendit comme dans un bain tout parfumé d'oubli.

Une voix criait en lui :

— Puisque tu as préféré les trente deniers, profites-en au moins !

Et, à cette voix, il répondit en désespéré.

Alors, il s'abandonna.

De l'abbé Firmin, il n'était plus jamais question, pas plus que d'aucun du patronage. Pendant tout le voyage, pas une lettre n'était arrivée.... L'abbé avait-il écrit....? Pas écrit?

Cette fois encore, l'oncle peut-être aurait pu donner quelques éclaircissements. Mais, puisque le résultat était le même, Dominique aimait mieux ne pas savoir. A quoi bon raviver sans espoir ce qui maintenant devait mourir?

Il s'installa donc à la Turquoise. Il y retrouva sa chambre telle qu'il l'avait laissé l'an dernier, en une fuite qu'il voulait maintenant oublier. La villa, qui appartenait à Mlle de J., une bonne fée de l'île, était en parfait état. Elle aussi, dressée comme un burg d'autrefois, attendait ses hôtes.

Le bois était une splendeur.

Ses allées n'étaient plus galvaudées par ces excursions en masse de l'été qu'amène parfois le bateau de 10 heures. Le bateau, en ce printemps, n'existait plus. L'île était un refuge de paix, isolé du reste du monde. Le bois était un silence et un mystère.

Les pins, les sapins, les geuses, les chênes verts, les palmiers, les lauriers, les tamaris, les eucalytus avaient renouvelé leur parure de velours sombre, et, sur cette richesse, les mimosas jolis et vaporeux égrenaient partout, au souffle léger du large, leurs aériennes perles d'or. Rien ne pouvait se comparer à la vision unique de cette île de beauté, que les anciens avaient appelés jadis l'île d'Eros, l'île de l'amour.

A chaque instant, au bout des allées, la mer apparaissait, tantôt idéalement bleue, d'un ton plus doux, plus délicat que celui de la côte d'azur, tantôt du vert des yeuses... presque jamais méchante; et même ces jours-là, elle était belle à voir du haut de la plage des Souzeaux ou de la grotte de Saint-Philbert.

(à suivre.)

Chose déplorable!—nous sommes si faibles que nous nous portons d'ordinaire à croire et à dire des autres le mal plutôt que le bien.

Imitation.

La mélancolie est inséparable de tout coeur qui va loin, de tout coeur qui est profond.

La Survivance

VOL. VII — EDMONTON, ALBERTA, MERCREDI, LE 22 AVRIL 1936 — PAGE 3

"LA SURVIVANCE"

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta
publiée par l'Imprimerie "La Survivance" Ltée, Edmonton

DIRECTEUR: Gérard Forcade, O.M.I. — ADMINISTRATEUR: Le commandeur J.-E. Morrier
Rédacteur: D.-A. Gobeil, O.M.I.
Secrétaire de la rédaction: Maurice Lavallée

Abonnement annuel	CANADA	ETATS-UNIS	EUROPE
	$2.00	$2.50	$3.00

La correspondance est reçue avec l'indication du service, Rédaction ou Administration, à
10010-109e rue, Edmonton, Alberta — Téléphone: 24702

HEPBURN ET LE DROIT DES MINORITES

Le peuple est fatigué des explosions de fanatisme

Le Gouvernement libéral d'Ontario vient d'écrire à sa dernière session, une des plus belles pages de son histoire. Ceci adoucit quelque peu, chez les catholiques de ce pays, leurs souvenirs amers, sur la fausse diplomatie qui entoura, les fameux débats, sur le prétendu Bill remédiateur des Ecoles du Manitoba, sur les Constitutions des Provinces d'Alberta et de Saskatchewan , sur toutes les questions scolaires et les droits des minorités catholiques en un mot, dans les provinces anglaises.

Hepburn et son gouvernement méritent l'admiration des minorités en particulier, et même de tout le pays, pour son courage, et son esprit de justice. Ce jeune homme d'Etat a placé l'équité, le droit des minorités, le respect de l'esprit qui a présidé au pacte constitutionnel du pays, bien au-dessus des avantages du parti ou de toute autre ambition personnelle. M. Hepburn s'est distingué dans une des questions les plus fondamentales pour la paix au pays; et les députés libéraux qui l'ont si courageusement appuyé, ont fait une époque heureuse dans l'histoire scolaire de l'Ontario.

Il est par contre regrettable que l'opposition conservatrice ait ignoré l'injustice existant en Ontario, avant la loi qui rend partiellement justice à la minorité catholique et se soit laissé guider par une meute de fanatiques des plus dangereux depuis longtemps au pays, et dont le peuple canadien commence à être dégoûté. Il est certain que quelques chefs conservateurs et un bon nombre d'adhérents à ce grand parti historique au Canada, désapprouvent cent pour cent, l'appel aux préjugés et au fanatisme comme avantages politiques. Le peuple est fatigué de ces tactiques d'une génération qui s'en va, et le "Fair Play" britannique commence à réagir dans notre pays, contre cet esprit d'une clique, qui a mené le bal trop longtemps dans les questions scolaires.

Il est a espérer que nos coréligionnaires de langue anglaise, se rappelleront longtemps cet acte de justice posé par un grand chef en Ontario, et que la vraie politique canadienne, n'est pas un moyen pour satisfaire les ambitions personnelles, ou pour nier les droits des catholiques ou de la race française. Cette question des droits catholiques tout aussi bien que ceux de la race française au Canada, devra se liquider un jour ! car les catholiques et les citoyens de langue française en ce pays, en ont assez de ces fanatiques et de ces manipulateurs de leur religion et des moyens nécessaires pour la conserver.

D.-A. GOBEIL, O.M.I.

UN HEUREUX EFFET DES DINERS-CAUSERIES DE L'A.C.F.A.

Le nom de Mgr de Laval dans le dictionnaire Larousse

A l'occasion du cinquième dîner-causerie de l'Association canadienne française de l'Alberta, le 23 février dernier, le conférencier, le Révérend Père F. Auclair, O.M.I., qui parlait du fondateur de l'Eglise de la Nouvelle-France, faisait remarquer que le nom de Monseigneur de Laval, l'un des plus illustres de notre histoire, ne figurait point dans l'édition française du dictionnaire Larousse.

"Le personnage que nous allons considérer aujourd'hui, disait alors le conférencier, ne vous est pas un inconnu. Son nom est dans tous les coeurs, et sur toutes les lèvres, quoique je l'aie cherché en vain dans l'édition française du dictionnaire Larousse, sans pouvoir m'expliquer qu'il soit absent."

Ces paroles ont eu leur heureuse répercussion en France, et ont même pénétré dans le sanctuaire de la Rédaction du Dictionnaire Larousse.

Or, voici ce qu'écrivait à la date du 25 mars 1936, le secrétaire de la rédaction Larousse de la Rue Montparnasse à Paris:

"Nous pensons, en effet, que Monseigneur de Laval mérite quelques lignes dans le Larousse du vingtième siècle, et en avons pris note pour l'y ajouter à la prochaine réimpression."

Oui, quelques lignes, dans un dictionnaire comme le Larousse, ne seraient certainement pas de trop, pour mettre le nom de l'un des plus grands Français du dix-septième siècle à côté de ses illustres contemporains: Pascal, Pierre Corneille, Bossuet, Racine, Lafontaine, Mme de Sévigné, le Prince de Condé, Bourdaloue, Fénélon, LaBruyère et tant d'autres.

Le nom de Laval mérite même plus que quelques lignes dans le dictionnaire Larousse. Il mérite toute la place des plus grands hommes de la Nouvelle-France, et cette histoire reste toujours l'une des plus belles gloires de l'ancienne.

"Monseigneur de Laval, comme le disait encore le conférencier, a été le fondateur de l'Eglise de Québec, Eglise-mère de toutes les églises du Canada et de la presque totalité des Etats-Unis, sauf la partie méridionale du littoral de l'Atlantique et du Pacifique colonisée par les Espagnols; Eglise qui a donné naissance à des centaines de diocèses sur tout le continent de l'Amérique du Nord. Si myope que soit l'oeil de l'Histoire, le spectacle qu'il lui est donné de contempler aujourd'hui après 2 siècles et trois quarts de développement de ce petit grain de sénevé, de cette unique Vicariat Apostolique de Nouvelle-France qui contient en germe toute l'Eglise catholique de l'Amérique du Nord, dont Mgr de Laval vient prendre possession au nom du Vicaire de Jésus-Christ, ne nous dit-il pas que cette date du 16 juin 1659 où il arrive à Québec, jointe à celle du 1er octobre 1674 où Québec est érigé en diocèse, c'est la date la plus importante de toute l'histoire de notre pays.

Il est heureux que le Révérend Père Auclair ait peut-être, le premier, chez nous, observé que la plus grande date et le plus grand nom de notre histoire catholique et française au Canada, ne figuraient pas dans un dictionnaire de la vieille France; il a dans tous les cas été le premier à souligner cette grave lacune.

Il est enfin très heureux de constater que les diners-causeries de l'Association canadienne française de l'Alberta ont une répercussion si lointaine, et que de ce fait, le nom de Monseigneur de Laval prendra place dans le Dictionaire Larousse qui s'honorera de compter l'une des plus grandes figures de l'histoire du Canada.

D.-A. GOBEIL, O.M.I.

CE QUE L'ON PENSE DU "SEPARATISME" QUEBECOIS

De notre confrère du Manitoba, "La Liberté"

Nous avons déjà fait connaître notre opinion sur un mouvement de séparatisme qui a pris naissance, il y a déjà plusieurs mois dans la province de Québec. Comme nous le prévoyions, notre confrère de Winnipeg, La Liberté, vient de dénoncer ce mouvement en une magnifique synthèse, que nous sommes heureux de reproduire, et que nos lecteurs liront certainement avec intérêt.

"Il s'élève actuellement dans la province de Québec un mouvement d'une gravité exceptionnelle. Vous croyez que je veux parler du mouvement d'Action Nationale qui a failli renverser le Gouvernement Taschereau ? Non, c'est bien plus grave, surtout pour nous, Manitobains.

"Il s'agit pour les promoteurs de ce mouvement de provoquer la rupture de la Confédération, de séparer Québec des autres provinces et d'en faire un Etat autonome appelé Laurentie.

"Rien que cela !

"Et pourquoi cela ? Parce que, paraît-il, tout va mal là-bas : corruption électorale, affaiblissement du sentiment religieux, servilisme politique, décadence du patriotisme et surtout asservissement économique au profit de l'étranger. Il semble bien que ce dernier grief n'est que trop fondé. Quant aux autres, nous sommes trop respectueux de la grande province mère de notre race pour n'y pas voir quelque exagération. Nous les rapportons uniquement sous la foi et la responsabilité de certains journaux et revues du Québec.

"Quoi qu'il en soit, un groupe d'hommes qui aspirent, comme c'est leur droit, à la direction de l'orientation nationale, attribuent les maux publics à la Confédération. Pour les guérir et régénérer la race canadienne-française, ils proposent donc la rupture de cette Confédération (cause de tous les maux) et la formation de la Laurentie.

"A nous, observateurs lointains, il apparaît clairement que si les Canadiens français du Québec qui sont les neuf-dixièmes de la population n'avaient pas la force d'opérer le redressement moral qui s'impose, de se libérer de leurs entraves et tout particulièrement de reconquérir leur indépendance économique sans sortir des cadres de la vie canadienne et s'isoler comme dans une réserve de sauvages, ce serait l'aveu et la preuve d'une déchéance raciale qui est, croyons-nous, bien éloignée de la réalité. Les magnifiques qualités de race de nos frères québecquois et l'estime que nous avons pour eux nous interdisent une opinion aussi pessimiste.

"Que cette observation respectueuse autant qu'évidente nous suffise pour apprécier le point de vue québecquois. A qui voudrait traiter complètement l'opportunité ou la légitimité de ce mouvement par rapport aux intérêts du Québec, il y aurait trop à dire dans un simple article de journal. Depuis plusieurs années éloigné de la province de Québec, trop de renseignements m'échappent pour oser discuter la situation avec toute la précision désirable.

"Je veux ici seulement exposer le point de vue des autres provinces et particulièrement du Manitoba.

"Celui de nos compatriotes de l'Alberta a été exposé récemment avec vigueur par deux articles de LA SURVIVANCE, d'Edmonton.

"Il est temps que les Manitobains français disent ce qu'ils pensent d'un mouvement qui a pour but, au moins pour résultat, de les mettre hors de la grande famille canadienne-française.

"Sans trop nous occuper de ceux qui, comme l'écrivain de la Nation, (faisons-lui la charité de ne pas le nommer) nous disent brutalement que nous sommes ou que nos pères furent des transfuges, faisons observer à d'autres qui, eux, sont des gentilshommes et des patriotes sincères — quoique mal inspirés, croyons-nous — une vérité fondamentale qu'ils paraissent oublier et l'inconcevable abandon qu'ils se préparent à faire de leurs compatriotes des autres provinces.

"La vérité qu'ils oublient est celle-ci : c'est que la patrie de la race canadienne-française n'est pas seulement la province de Québec.... Pardon, la Laurentie ! Notre patrie, c'est toute la terre canadienne, ne la rapetissons pas. Dès les premiers temps de l'immigration française, l'Acadie fut fondée et colonisée, Champlain sortit du Québec, nos robes-noires et nos explorateurs parcoururent l'Ontario ; plus tard La Vérendrye sillonna l'Ouest canadien, et nos coureurs de bois, et nos frères métis, et le fameux Riel qui conquit la reconnaissance de nos droits, et nos grands évêques, et nos missionnaires sublimes, et nos pères vaillants qui partirent de la province de Québec, ayant l'ambition d'en fonder une semblable sur les bords de la rivière Rouge, bien loin de renier leur patrie, voulaient au contraire l'agrandir. Toute cette histoire on l'oublie trop facilement là-bas et que l'Acadie, l'Ontario et l'Ouest font partie de notre patrimoine national, au même titre que Québec et qu'il n'appartient pas à un groupe, quelque mécontent qu'il soit, de rétrécir la patrie, de nous fermer les portes et de nous dire : Nous ne vous connaissons plus !

"Voilà la vérité que nous avons à leur dire.

"Et c'est la vérité........ vraie.......... incontestable.

"Reste une question d'honneur : ont-ils bien pensé, ces patriotes, eux qui flétrissent si superbement les transactions des politiciens, qui font un si copieux usage du mot trahison, ont-ils bien réfléchi à l'abandon enthousiaste de 700,000 de leurs compatriotes qu'ils se préparent à perpétrer? Ont-ils un soupçon de l'amplitude, de la magnitude de la reculade qu'ils organisent en un fier langage et avec des poses héroïques : abandon, reculade, déroute, dépassant de bien loin toutes celles de notre histoire, toutes celles qu'ils reprochent tant à d'autres ?

'Mais si nous reconnaissons avoir besoin de l'appui et de l'aide de Québec, nous ne prendrons pas l'attitude d'enfants pleurnichards ou de mendiants honteux. Nos luttes passées et présentes nous autorisent à plus de fierté. Si nous reconnaissons que Québec est absolument nécessaire à notre survie nationale, à notre tour nous avons des avantages à lui offrir. 'Un jour viendra où nos frères ontariens se soudront infrangiblement à Québec, et où nous-mêmes, groupes de l'Ouest, si dédaignés actuellement, vivant plus fortement, nous constituerons pour la Province mère, que nous aimons trop pour croire qu'elle nous abandonnera, des avant-postes, selon l'expression célèbre de M. Omer Héroux ; positions stratégiques que l'ennemi devra s'efforcer de détruire (sans y réussir) avant de s'attaquer à Québec. Nous serons aussi des témoins de la vieille province : nous témoignerons de sa foi, de sa langue, de sa culture, de ses traditions et par là nous la ferons respecter et parfois aimer. Mais pourquoi parler au futur ? N'est-ce pas déjà le passé ?

"Oui ! Ecoutez-bien, compatriotes du Québec.

"Dans quelques jours viendra chez vous le Cercle Molière. Ils ont fait applaudir et triompher à Winnipeg une pièce au doux et clair parler français. Ils vont, chez vous, ou à vos portes, représenter cette province du Manitoba où vous dites que nous ne comptons pas, que nous sommes noyés. Il y a là un symbole qui, nous l'espérons, sera remarqué chez vous."

BONIFACE

SOUVENIRS DE FRANCE

A Tréguier

(Collaboration spéciale)

Quand j'arrivai à Tréguier, il faisait nuit noire, sans lune ni étoiles, noire à n'y voir absolument rien. Le chemin de fer qui nous y avait amenés était de taille minuscule; il allait son petit bonhomme de chemin sans se hâter, arrivant un peu n'importe quand à sa destination. Il nous abandonne, sans plus de cérémonie, sur une grande place sombre; à droite, on devinait à son clapotis une masse d'eau invisible; à gauche, on sentait, sans les voir, la présence de bâtiments d'où se dégageait encore un peu de la chaleur torride de cette journée de juillet.

Une lanterne s'avance de notre côté, révélant un homme et une brouette; il était venu à notre recherche, et, sous son égide, nous nous engageons lentement dans ce qui ne ressemble pas mal à un four, mais qui se révèle sous la forme d'une rue qui monte, monte........ entre les maisons de pierre qui se confondent avec la noirceur de la nuit et semblent atteindre le ciel. Nous arrivons enfin à notre destination: une petite porte, enclavée dans une grande, s'ouvre pour nous livrer passage et nous voici dans une cour entourée de bâtiments. Fatigués après notre interminable voyage de St-Malo à Tréguier suivant la traversée de la Manche, nous allons, sans plus tarder et sans nous faire prier, prendre un repos bien mérité. Je m'endors avec cette sensation délicieuse que, demain, s'ouvrira devant moi un nouvel horizon avec ses promesses d'aventures et de découvertes en pays inconnu!

La journée s'annonce superbe: allons, gais et insouciants explorateurs, en route ! En sortant, nous nous trouvons presque aussitôt au seuil de l'antique cathédrale qui domine la vallée; la nef semble immense, vide de ses prie-Dieu qui, entre les offices, sont relégués aux bas-côtés. Tout autour de la cathédrale se groupent les maisons de pinsons grises, si vieilles et si pittoresques pour la plupart, formant des rues étroites et tortueuses où des coins de beauté inouïe surgissent à l'improviste. Subissant l'attrait irrésistible de l'eau, nous descendons la colline jusqu'à la rivière qui commence à s'élargir en estuaire, car la mer n'est pas loin. Que de belles parties de bateau n'avons-nous pas faites plus tard sur ce fleuve, à rames ou à voiles, jusqu'aux îles innombrables du bord de l'océan! Petites îles où se rencontre parfois quelque solitaire chaumière bretonne, avec son plancher de terre battue et ses beaux lits-armoires aux portes élégantes sculptées. Quelle côte dangereuse à la navigation avec ses courants et ses écueils à fleur d'eau! Un jour, nous fîmes l'intéressante rencontre d'un torpilleur, gris et menaçant, qui remontait rapidement la rivière et qui, ce soir-là, mouilla au quai de Tréguier.

Tréguier (qu'on prononce Tré-ier) s'énorgueillit à juste titre d'être la patrie de Saint Yves, à qui les Bretons sont fortement attachés. On rencontre à chaque instant des souvenirs de lui, et presque tous les garçons semblent porter son nom. C'est au-dessus de Tréguier, au petit hameau de Tréguier-Minihi que se trouve la maison de Saint Yves, contenant des objets qui viennent de lui, entre autres un vieux lit de bois. A quelques pas de là, s'élève une petite église dédiée au saint et où l'on peut lire son testament, écrit en latin sur une des murailles à l'intérieur.

O chère Bretagne à la population si pieuse et si digne, qu'ils étaient beaux ces jours de "Pardons" avec leur foule recueillie et empressée! C'est là que l'on admirait les pittoresques costumes bretons, avec les belles coiffes blanches à allure d'ailes et les grands chapeaux noirs à bords larges des hommes. Quel doux spectacle de voir au bord des routes, aux carrefours, soit un beau Christ en croix, soit un petit reposoir, parfois même un de ces magnifiques Calvaires de pierre avec leurs sculptures d'une majesté si touchante!

Quand vint le temps de quitter cette province à l'histoire glorieuse, aux admirables traditions, nous nous promîmes d'y revenir. Le sort, hélas, en décida autrement : l'homme propose, Dieu dispose ! Cependant, faute de mieux, le souvenir m'en est resté, souvenir impérissable, source de réconfort quand surviennent les jours gris et que le passé heureux vient se dérouler à nos yeux.

Pierre Nicole

Un vigoureux plaidoyer de M. Aurélien Bélanger

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, nous publions au complet le magistral plaidoyer de M. Aurélien Bélanger, vigoureux défenseur des droits de la minorité française et catholique de l'Ontario, en faveur du bill des Ecoles Séparées soumis par son chef, M. Hepburn. Inutile d'ajouter que c'est un discours à lire, à relire et à conserver.

"En raison de l'équité accordée à la minorité protestante du Québec, je demande que l'on reconnaisse les droits scolaires de la minorité catholique ontarienne. Je veux qu'on la traite avec la même justice que dans la province voisine." C'est en ces termes que M. Aurélien Bélanger, député libéral de Prescott, vétéran des luttes scolaires en Ontario, a terminé son vigoureux plaidoyer en faveur du bill des Ecoles Séparées soumis par le premier ministre Hepburn.

M. Bélanger qui a parlé une heure et demie durant, a vivement impressionné la Chambre et son discours n'a été l'objet que d'une interruption, d'ailleurs de peu d'importance. Il fut vivement applaudi quand il loua le chef actuel du gouvernement pour le courage dont il a fait preuve en présentant la législation actuelle qui accordera aux catholiques une part plus équitable des taxes des grandes corporations.

Si M. Ferguson était là . . .

L'orateur invoqua tous les arguments possibles afin de tenter de convaincre l'Opposition du bien fondé des droits des écoles séparées. Il rappela ce que l'honorable Howard Ferguson avait lui-même déclaré à ce sujet, quand il était premier ministre en 1929. **"S'il était chef de l'opposition aujourd'hui"** affirma le député de Prescott, **"il serait le premier à coopérer avec le Gouvernement pour assurer l'adoption de cette mesure."**

Les mêmes adversaires . . .

"D'ailleurs," ajouta M. Bélanger, **"ce sont les mêmes députés de la gauche qui, dans le temps, se sont opposés à l'abolition du règlement XVII, qui s'objectent aujourd'hui au bill des écoles séparées."**

Il montra encore que la justice la plus élémentaire indiquait que l'on devait placer sur le même pied les élèves des écoles séparées et ceux des écoles publiques. Il cita à ce sujet les chiffres significatifs des taxes scolaires à Ottawa par les deux commissions scolaires.

Fair-play britannique . . .

Il conclut en faisant un vibrant appel au "fair-play" britannique. Il rappela que les Canadiens français étaient restés loyaux à l'Angleterre depuis la conquête et qu'ils avaient sauvé le pays de l'invasion américaine. "D'ailleurs nos fils des deux races," s'écria-t-il. "ont rougi en commun de leur sang les champs de Flandre en combattant pour la justice et la démocratie. Que penseraient-ils, ces héros qui dorment là-bas de leur dernier sommeil, de cette lutte mesquine que l'on fait autour de quelques misérables dollars?

"Le Premier Ministre et le Procureur Général, déclara au début de son discours le député libéral de Prescott, ont été obligés de se lever en chambre pour défendre le bill qui rendra justice aux catholiques au point de vue de leurs écoles. Je ne parle pas ici moi-même, ce soir, comme un catholique, bien que je n'ai aucunement de crainte de faire profession de mes convictions religieuses en public, je m'adresse à cette assemblée à titre de libéral et je ne saurais trop hautement louer le courage dont a fait preuve le premier ministre à propos de la question des écoles séparées. Je suis orgueilleux de mon chef. Je suis fier d'être libéral, parce qu'il est de tradition dans ce grand parti de défendre les droits des minorités.

Le renom de l'Ontario

Dans ce débat le Procureur Général s'est montré de nouveau un maître de l'éloquence et de la logique. Comme je l'ai déjà dit, je ne parle pas ici comme catholique, mais simplement comme un citoyen de l'Ontario qui ne veut pas que le bon nom de sa province reste terni par une injustice flagrante à l'égard d'une grande partie de sa population.

"Ce bill est conforme à l'esprit de justice qui a toujours gouverné la majorité du peuple bien pensant en cette province. Le coeur du plus grand nombre est à la bonne place en Ontario. Je me rappelle très bien que mes concitoyens ont dû lutter pendant 15 ans pour obtenir la reconnaissance de leur langue par l'abolition du règlement XVII.

Abolition du règlement XVII

Quelles calamités ne nous a-t-on pas prédites alors? Ceux-là qui dans le temps s'opposaient à l'abolition du règlement XVII sont encore les mêmes aujourd'hui qui s'objectent à l'adoption de cette juste législation scolaire. Mais, après qu'en 1927, M. Ferguson eut assez de courage pour réparer l'injustice qui avait été commise 15 ans auparavant, il ne s'est produit aucune catastrophe. La majorité de la province s'est rendu compte qu'une injustice avait été commise et que sa réparation avait pour résultat d'amener une meilleure harmonie parmi tous les citoyens de l'Ontario.

"J'ai moi-même lutté en chambre durant quatre ans, de 1924 à 1927 afin d'obtenir la reconnaissance des droits de nos enfants. Quel est le but du bill qui est soumis aujourd'hui? A propos de quoi se bat-on? Mais, en fait, est-ce une lutte? Non. C'est le simple redressement d'un tort, d'une injustice. La chose sera acceptée comme telle.

Droits de nos enfants

"Il s'agit aujourd'hui d'accorder à tous les enfants des écoles de cette province, égalité de traitement. L'on doit juger la chose à son mérite, sans tenir compte des préjugés religieux ou autres.

suite à la page 7

"MOSCOU AU CANADA"

Le R. P. G. Sauvé, docteur es sciences sociales de l'Université de Montréal et professeur à l'Université catholique d'Ottawa, vient de publier aux éditions de cette Université une brochure des plus solidement documentées, qui a pour but de donner les grandes lignes de l'organisation communiste au Canada.

L'idée communiste a fait beaucoup plus de chemin chez nous qu'on ne le croit généralement et tous nos lecteurs liront avec un grand profit la brochure: "MOSCOU AU CANADA."

Cette brochure est en vente au bureau de la Rédaction de la Survivance, pour la modique somme de 15 sous, franco, l'unité, ou $1.50 la douzaine. Elle sera envoyée sur réception du coupon ci-dessous.

Ci-inclus ....

pour brochure : MOSCOU AU CANADA.

Nom ....

Adresse ....

LE FRANCAIS AU PARLEMENT

Si tous nos députés usaient du droit qu'ils ont de parler français à la Chambre des Communes, un discours parlementaire sur quatre serait prononcé en notre langue. Nous sommes loin de cette proportion. Ceux de nos députés qui jouissent le plus d'autorité et d'influence s'expriment presque toujours dans la langue de la majorité afin, disent-ils d'être compris de ceux à qui ils s'adressent et qu'ils veulent convaincre, afin surtout de ne pas pérorer devant des banquettes vides. En effet, un député prononce-t-il un discours en français, la majorité de ses collègues en profitent pour se retirer et aller vaquer à d'autres occupations. Dans le Parlement d'un pays bilingue, où deux langues officielles ont le droit de cité, cette majorité ne connaît qu'une langue: fait inouï qui ne devrait pas être et que n'explique qu'en partie la concentration de la population française en des régions déterminées.

La rareté des discours français au Sénat doit être encore plus grande puisque la "Feuille d'érable", en son dernier numéro, souligne que, dans une seule journée, quatre discours ont été prononcés en français à la Chambre Haute, au cour d'un même débat, événement qui, paraît-il, ne s'était pas encore produit depuis la Confédération. A ce sujet, Janvier Leroux fait les commentaires suivants: "Il faut tout de même que notre peuple sache ce qu'il en coûte de courage, et nous dirons même d'abnégation personnelle, aux parlementaires de notre race, pour parler dans leur langue dans une Chambre où la vaste majorité de leur auditoire est impuissant à les comprendre. Plusieurs honorables membres, d'ailleurs, filent "à l'anglaise" dès que quelqu'un commence à parler en français. Ajoutez à cela, la publicité très limitée que ces discours français reçoivent dans les colonnes de notre presse anglaise — et même dans les pages de nos journaux français. Il convient donc de féliciter ces messieurs de leur patriotique attitude. C'est un magnifique exemple qu'ils donnent à leurs compatriotes, et nous espérons que souvent encore ils répéteront cette splendide confession de leur foi française dans l'enceinte de nos parlements afin que jamais ne soient périmés les droits sacrés que nous garantit la constitution canadienne".

Nous avons toujours remarqué que la Presse Canadienne n'attache que peu d'importance aux discours qui sont prononcés en français à la Chambre des Communes, et que, dans ce cas, les journaux français sont obligés de suppléer à l'insuffisance de ses rapports. Quant au Sénat, il voit lui-même, si nous ne faisons erreur, à sa publicité. Par conséquent, s'il y a des lacunes dans les comptes rendus de ses séances, la responsabilité en retombe sur le service qu'il a établi. Dans ce cas aussi, les journaux français s'efforcent, lorsqu'ils sont avertis, de rendre justice aux sénateurs qui ont parlé en français.

Les réflexions de Janvier Leroux n'en sont pas moins justes. Les députés et les sénateurs de langue française doivent continuer de faire preuve de courage et d'abnégation. Leur voix n'en sera pas moins entendue et ils n'en seront pas moins respectés. De plus, ils contribueront à perpétuer un droit constitutionnel qui, s'il n'est pas tenu en vigueur, finira par se prescrire de lui-même.

Le Droit.

En pays missionaire

LA SEMAINE SAINTE A GROUARD

Les paroissiens de Grouard ont eu, cette année, la grande joie de voir se dérouler sous leurs yeux et d'une manière grandiose, les belles et impressionnantes cérémonies des jours saints et de Pâques. Le premier Pasteur du Vicariat, leur avait réservé ce bonheur.

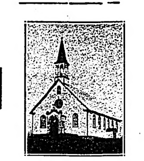
Le Jeudi Saint, jour anniversaire de l'Institution de la Sainte Eucharistie, il renouvela à la place de Notre Seigneur, le grand Sacrifice de la dernière Scène et bénit les Saintes Huiles, qui serviront pour baptiser, confirmer, donner l'Extrême-Onction et ordonner les prêtres.

Son Excellence officia de nouveau à la messe des Présanctifiés du Vendredi Saint, après laquelle il y eut un court mais substantiel sermon sur la Passion donné par le R. P. W.-O'Brien, O.M.I.

Le Samedi Saint, S. Exc. tint encore à bénir le feu nouveau et l'encens, cependant, le R. P. C. Falher, Supérieur et Curé, agissant comme Diacre d'office, chanta "l'Exultet" et bénit le cierge pascal.

Ensuite, le Pontife procéda à la bénédiction des Fonts Baptismaux avec toute la solennité d'usage et chanta la messe.

Mais ce fut le lendemain surtout, au grand jour de Pâques, que nous pûmes goûter toute la beauté d'une cérémonie religieuse telle que celle-là et admirer dans toute sa majesté la grandeur et la sublimité du geste divin accompli par un ministre du



La cathédrale de Grouard

Christ, revêtu de la plénitude sacerdotale.

Pendant que le soleil s'élevait radieux à l'horizon et paraissait soudain au-dessus de la forêt voisine, le Pontife, mitre en tête et crosse en main, revêtu de la "capa magna" portée par le caudataire, accompagné de toute son escorte, faisait processionnellement son entrée dans le lieu saint. Les cloches de Pâques sonnaient à toute volée, tandis que l'orgue faisait entendre les airs joyeux de l'Alleluia de la Résurrection.

Le choeur de la petite cathédrale avait été paré pour la circonstance avec un goût tout-à-fait artistique. Le maître autel spécialement, avec ses mille et une fleurs, offrait un aspect splendide. Aux Révérendes Soeurs de la Providence revient ce mérite.

Arrivé au trône, le Pontife revêtit ses plus riches ornements pour chanter la messe pontificale.

Le R. P. Falher agissait encore comme diacre, et le R. P. W. O'Brien, comme sous-diacre, tandis que le R. Fr. Dupont, scolastique, O.M.I., remplissait la charge de cérémoniaire et le R. Fr. J. Bossé celle de Thuriféraire.

Une quinzaine de petits Indiens remplissaient les fonctions de porte-insignes, de porte-flambeaux et de familiers de l'Evêque.

L'orgue était touché par la Rvde Soeur Jean-Placide, et le chant était exécuté sous la direction de la Rvde Soeur Marie-Auxiliatrice, toutes deux, soeurs de la Providence.

Pour ajouter à toutes ces belles manifestations, S. Exc. nous donna un magnifique sermon en anglais et en français; ensuite, le R. P. Falher ajouta quelques mots en langue crise, pour les Indiens dont un certain nombre était venu de 25 à 40 milles, par des chemins impraticables afin d'accomplir leur devoir pascal.

Les dignes solennités de ces fêtes accomplies par le premier Pasteur du Vicariat, ne furent pas sans laisser chez tous les heureux témoins une profonde impression ; les sentiments joyeux qui les animaient, paraissaient sur toutes les figures et se manifestèrent bientôt par des marques de reconnaissance envers leur Evêque bien-aimé.

Tous conserveront nous en avons la conviction, d'inoubliables souvenirs de ces fêtes, et prient le divin Maître de leur procurer le même bonheur dans un avenir rapproché.

FALHER FETE SON CURE

Séance de Pâques

Falher — La soirée de Pâques fut donnée par les élèves du couvent, sous la direction des Rev. Soeurs Ste-Croix, à l'occasion de l'anniversaire de naissance du R. P. J.-L. Binet, notre estimé curé. Cette fête fut un succès sur toute la ligne; la diction de chacun des élèves, fut excellente, même les benjamins de l'école eurent leur large part d'applaudissements. Les scènes qui se sont déroulées devant nos yeux, dans un ordre parfait, démontrent la maîtrise avec laquelle notre jeunesse écolière se familiarise dans l'interprétation des rôles parfois très compliqués. Tous ceux qui ont eu l'avantage d'assister à cette soirée sont unanimes à en dire les plus grands éloges.

Tout en félicitant nos chers élèves-acteurs, il faut dire notre reconnaissance aux organisatrices, lesquelles se dévouent si généreusement sans compter leur fatigue.

Notre vénéré Père curé, fut très sensible à l'adresse de circonstance qui fut lue avec une grâce candide, par l'humble violette, de même qu'à l'offrande du bouquet spirituel, nouveau genre, présenté par des jeunes élèves. C'est avec un coeur ému et plein de reconnaissance qu'il adressa la parole à la fin de la soirée. Après une courte allocution bien goûtée de l'auditoire, il ajouta :

"Une chose m'intrigue : Je remarque une boîte sur cette table près de l'estrade; elle n'a pas encore servi bien que tous les rôles soient complétés. Je désire donc savoir ce que cache cette boîte énigmatique. "Alors, toute l'assistance d'être anxieuse d'en connaître le secret...." Bien délicatement, le couvert s'enleva.... ô surprise!.... Une belle poule grise avec une couvée d'Oeufs de Pâques! Au même instant, comme par enchantement, des quatre coins de la salle s'entonna la chanson : "C'est la poulette grise, qui a pondu dans l'église etc. etc. D'autres poulettes, de différentes couleurs, pondirent aussi, car il y eut tant d'oeufs, que tous les enfants présents, en eurent et il en resta même. Parmi cette multitude d'Oeufs de Pâques, il y en avait qui donnait droit à 12 prix d'une magnifique poule en chocolat. Félicitations aux heureux gagnants.

PROGRAMME

Duo de piano, par Mlle G. et M.-A. Gagnon. Scène lyrique : "La Violette reconnaissante". Duo de piano, par Mlles B. Rentiers et F. Gagnon. Saynète: "Entre petites filles". Voeux des bébés. Monologue: "Avez-vous des papiers?" Duo de piano, par Mlles Y. Roy et G. Chailler. Comedy : "The Troublesome Servant". Duo de piano, par Mlles B. Rentiers et F. Gagnon, Bouquet spirituel. Duo de piano, par Mlle D. Hamel et M.-P. Gagnon. Saynète : "La corde au cou." Duo de piano, par Mlles B. Rentiers et F. Gagnon. Chant: "Le Laboureur." Comédie: "Episode de la vie d'un savant". Drill: "Mon coeur et ma rose". Discours du R. P. Curé. Duo de piano, par Mlles D. Hamel et L. Loiselle.

DISCOURS DE M. A. BELANGER

(suite de la page 7)

tannique: "Honni soit qui mal y pense."

Droits des parents . . .

"On trouve d'autres gens qui disent que l'on devrait établir au Canada un seul genre d'école, l'école nationale. Mais la loi de 1863 en a décidé autrement et c'est maintenant un principe établi que les parents ont droit de décider du genre d'écoles que doivent fréquenter leurs enfants. Les Ecoles Séparées sont établies à demeure, qu'on le veuille ou non. Il faudra bien accepter la chose.

Défense de nos écoles . . .

"On n'a pas, au cours du débat actuel, attaqué autant le bill lui-même que les écoles séparées.

Mais les écoles séparées sont loin d'être aussi mauvaises qu'on le prétend. Dans nos écoles, nous avons supprimé l'enseignement mixte pour la période d'adolescence des enfants. Est-ce un principe dangereux? Il est adopté aujourd'hui dans presque toutes les écoles publiques dans le monde entier. Je pense qu'on devrait l'appliquer aux écoles publiques d'Ontario comme la chose s'est faite en Angleterre et aussi, dans une certaine mesure, aux Etats-Unis. Si on en agissait ainsi, ne serait-ce pas un progrès pour les écoles publiques?

Question de morale

"A titre de catholiques, nous croyons que la morale doit s'appuyer sur la religion. Nous ne pensons pas devoir séparer l'éducation morale de l'enseignement profane. A mesure que l'enfant grandit, il doit savoir que chacun de ses actes relève de la morale.

"Nous avons aussi foi en la Providence. Quand les professeurs enseignent l'histoire ils doivent montrer l'action de la Providence dans les événements.

Des mots, des mots, des mots

"On a encore prétendu que nos enfants seraient meilleurs, s'ils recevaient tous une éducation commune dans les mêmes écoles nationales. Ce ne sont là que des mots, des mots et encore des mots. Mais ce qui est pire, c'est des mots dangereux qui peuvent soulever les pires tempêtes.

"Est-ce que l'harmonie n'est pas plus grande dans la province de Québec où les enfants catholiques et les enfants protestants sont éduqués chacun dans leurs propres écoles?"

Une revue historique

L'orateur fit ensuite une revue historique de la législation scolaire. Il remonta jusqu'à 1824. Puis il montra qu'en 1863, la loi des Ecoles Séparées avait été adoptée au Parlement des Deux-Canadas par un vote de 88 à 22. Il assura que le vote du Haut-Canada avait été de 25 à 22 en faveur de cette mesure.

Orangistes pour nos écoles

Il cita au nombre de ceux qui avaient voté pour les écoles séparées à cette époque, Sir John MacDonald lui-même et deux grands maîtres des loges orangistes, John Cameron et C. Benjamin.

Il montra ensuite que les évêques ne pouvaient s'engager publiquement au nom des citoyens catholiques. "Ainsi, on ne peut citer les paroles des évêques pour affirmer que la loi de 1863 était finale. Quant à D'Arcy McGee il ne parlait que pour lui-même, en 1867, quand il assurait qu'il ne voulait pas rouvrir le débat scolaire."

Le bill de MacDonald

M. Bélanger expliqua encore qu'à la dernière session avant la Confédération, Sir John-A. MacDonald avait, en 1866, présenté un bill pour donner aux écoles séparées d'Ontario les mêmes droits qu'aux écoles dissidentes du Bas-Canada. "Mais il fut forcé de retirer son projet de loi. Il n'en déclara pas moins en cette circonstance qu'il avait confiance," nota l'orateur, "que les minorités protestantes seraient toujours bien traitées dans Québec. La preuve est que, deux ans plus tard seulement, les écoles dissidentes obtenaient tous les droits dans la province voisine."

Les tribunaux

Il cita encore l'Acte Britannique de l'Amérique du Nord pour prouver que les écoles séparées sont bel et bien des écoles publiques au vrai sens du mot. Il mentionna encore le jugement du juge Meredith pour prouver la chose plus amplement.

"On a voulu obtenir des décisions de tribunaux au sujet des écoles séparées," continua le député de Prescott. "Que l'on s'y conforme donc alors. Le Conseil Privé d'Angleterre, n'a-t-il pas dit aussi que les écoles séparées étaient une forme des écoles publiques."

L'honorable M. Ferguson

"N'est-ce pas l'hon. Ferguson qui, en 1929, déclarait à la dernière heure de la session," continua M. Bélanger, "que si l'opinion publique était formée, le temps viendrait où les droits des écoles séparées seraient reconnus. Je puis dire que ces paroles sont un testament que l'ancien premier ministre a laissé aux députés de la gauche. Je suis certain que si l'hon. M. Ferguson était aujourd'hui chef de l'Opposition, il serait le premier à offrir sa coopération au Gouvernement afin d'assurer la reconnaissance des droits des contribuables catholiques."

Les écoles publiques

"On prétend encore que ce bill consommera la ruine des écoles publiques. Ne sait-on pas que la plus forte augmentation des taxes des écoles publiques ne s'élèvera à pas plus de 3-4 de millième. Les contribuables devront payer environ 16 cents de plus par $1,000 afin de rendre justice aux écoles séparées. Je pense que c'est là un sacrifice bien minime, quand il s'agit de reconnaître les droits des écoles séparées. Si l'on avait soumis dans son vrai jour la question aux contribuables des écoles publiques, je pense que la réaction aurait été tout autre. Une simple illustration du résultat de l'abolition des écoles séparées suffira si je dis qu'à Ottawa seulement le taux de la taxe des écoles publiques serait augmenté de $7.44 à $10.00. Ce serait d'un coup une hausse de 66 p. 100. Si nous fermions nos écoles séparées, nous demanderions à l'avenir — et avec raison — d'avoir des écoles aussi somptueuses que les écoles publiques en ont maintenant. Nous voudrions aussi que nos professeurs reçoivent des salaires égaux. Je dis, en toute connaissance de cause, que l'existence des écoles séparées en Ontario constitue un salut pour les écoles publiques.

Droits des pionniers

"Est-ce que les immigrants, les nouveaux arrivants au pays ont les mêmes droits que les pionniers, que ceux dont les libertés ont été garanties par les traités de 1763 et de 1791? On a attaqué Québec et son système scolaire. Est-ce que la chose est vraie sur ce qu'on a dit du traitement donné à la minorité protestante? Je suis certain que non. Car dans la province voisine, les écoles protestantes ont tout le système scolaire complet de l'école primaire au collegiate, sans oublier les inspecteurs. En raison donc de l'équité avec laquelle la minorité protestante est traitée dans Québec, je demanderai que l'on reconnaisse les droits de la minorité catholique ontarienne. Qu'on la traite avec la même justice que la minorité protestante dans Québec."

Au Fort Vermillon

Fort Vermillon — Le 16 mars, par une belle journée qui annonce l'aurore du printemps, le R. P. Floc'h s'en va visiter à 45 milles, quelques familles de métis et d'Indiens cris, originaires du Wabasca, mais qui ont fixé leurs demeures depuis plusieurs années sur la réserve de Tall Cree, située au pied de la Montagne Buffalo et sur les bords de la rivière Wabasca. Tous ont été contents de revoir le missionnaire. L'hiver dernier ils avaient manifesté le désir d'avoir une école pour leurs enfants, et à côté de l'école, une église. Ce serait certainement le meilleur moyen de leur faire du bien. Pour le moment ils recevront la visite du missionnaire à des époques déterminées.

La mission du Fort Vermillon

Le R. P. Quemeneur, O.M.I., dans sa maison-chapelle.

Maison-chapelle du district missionnaire du Fort Vermillon

Le 18 mars, le R. P. Floc'h, est de retour à la mission. D'un autre côté arrivent aussi nos deux missionnaires Castors, le R. P. Yungbluth, et le R. P. Mariman. C'est la veille de la fête de Saint Joseph, fête à la mission, puisque c'est la fête du R. P. Directeur Les petits et les grands!... ils sont tous là, sur la scène, au nombre de 100, et même davantage pour dire à leur Père, bonne et heureuse fête!... Il y a tout un programme :

Programme de la fête

1. Vivat ---- Chanson de fête.
2. Les Roses ---- Offrande de fleurs.
3. Aunt Suzan ---- Comic Dialogue.
4. Quand je serai grande ---- Monologue.
5. Les Radis Roses ---- Duo comique.
6. Flag and Drum Song ---- Drill.
7. St-Pierre au Vermillon ---- Dialogue.
8. Les Montagnards ---- Chanson.
9. Demande de congé ---- Alice Inlayé.
10. O Canada ---- Chant patriotique.

Le lendemain, 19 mars, inauguration de la nouvelle chapelle du couvent, qui se trouve au second étage de la partie neuve. Quel beau jour pour remercier tout à la fois S. Exc. Mgr. Guy et son saint Patron, le grand Saint Joseph, qui lui a fourni les secours nécessaires pour l'agrandissement du couvent des Soeurs de la Providence!

Le 30 mars, nous avons la visite du R. P. Arbet.

La tempête de neige des jours derniers n'a pas pu arrêter ce jeune et vaillant missionnaire qui nous arrive directement du Fort Nelson, en passant par Kanta et le Lac des Foins. N'ayant pas trouvé d'Indiens pour l'accompagner dans ce long et pénible voyage, il l'a entrepris tout seul, battant le chemin pour ses chiens, et campant le soir à la belle étoile, par les nuits les plus froides de l'hiver. Dans quelques jours, il retournera à la Rivière au Foin avec le F. Dugas, pour y remplacer le R. P. Quéméneur, qui doit faire au mois de mai prochain, le voyage de France.

2 avril — Depuis deux ans, le projet avait été formé de transporter l'église, d'abord pour l'éloigner du couvent, car deux fois elle avait été menacée de passer par les flammes, lors des deux incendies du Couvent, ensuite pour la placer sur un terrain plus élevé, et la mettre à l'abri des inondations, qui l'ont endommagée dans le passé, comme au printemps de 1934. C'était une entreprise assez difficile à cause des dimensions de l'église, qui mesure 73 pieds dans sa longueur totale, en y comprenant la tour du clocher, le choeur et la sacristie. Sous la direction habile de M. Léon Eauelaire, homme d'une grande expérience, et grâce aux deux cabestans et aux agrais du ferry, fournis gracieusement par M. J.-H. Johnston, ingénieur du district, à qui nous envoyons tous nos remerciements, l'église est aujourd'hui sur son nouvel emplacement, entre la maison des Oblats et le couvent des Soeurs de la Providence. L'église St-Henri du Fort Vermillon avait été construite en 1898 par Mgr Joussard, puis bénite le 10 juillet par S. Exc. Mgr Grouard, en présence du R. P. Lacombe, qui accompagnait alors le personnel de la Commission pour le traité entre le gouvernement Canadien et les Indiens des Territoires du Nord-Ouest.

NOUVELLES DE FALHER

Semaine Sainte

Falher — Les fidèles, de la paroisse, conserveront un souvenir inoubliable des belles cérémonies religieuses qui se sont déroulées, dans notre église, au cours de la Semaine Sainte.

Le soir du dimanche des Rameaux, la foule était venue assister à l'Heure Sainte, réparatrice, du premier dimanche du mois. Cette cérémonie se déroula au pied du Calvaire, dressé dans le sanctuaire. Une demi-obscurité aidait au vacillement des lampions lumineux. Rien n'était plus édifiant et impressionnant de voir le corps du Christ couvert de plaies, suspendu à la croix, au moment où il expirait, sur la montagne du Golgotha; il avait à ses pieds Marie, sa mère bien-aimée, Saint Jean et Marie-Madeleine. Le prédicateur émérite, qu'est notre R. Père, décrivit les souffrances de la Passion du Sauveur avec une conviction si sincère que l'assistance fut vivement impressionnée ; tous en garderont un religieux souvenir.

Le Jeudi Saint, communion générale de toute la paroisse. Une foule d'adorateurs se succédèrent tout le jour, même la nuit, au pied du Saint Sacrement exposé. Environ 150 personnes inscrivirent leurs noms pour faire une heure d'adoration nocturne en union avec l'agonie du Divin crucifié. Bref, toutes les cérémonies de la Semaine Sainte furent suivies par une foule nombreuse et recueillie. Nous ne doutons pas que le Sacré-Coeur répandra d'abondantes bénédictions dans la paroisse.

NAISSANCES

M. et Mme Paul Sicotte, (née Marie, Paule Bélanger) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 13 avril et baptisée le 16, sous les prénoms de : Maria-Jeanne, Paulette. Parrain, M. J.-A. Bélanger, M. D., grand-père de l'enfant. Marraine: Mlle Jeanne Dupuis, cousine de l'enfant. M. et Mme F. Plourde, furent les représentants.

Départs

M. Omer Bérubé, barbier, est parti avec sa famille après avoir fait encan. M. Allain, de Girouxville, le remplacera comme barbier. Sa propriété a été vendue à M. V. Gamache.

M. Louis Forcier et sa famille, sont partis pour aller demeurer dans l'Orégon, après avoir vendu leur ameublement.

A tous nos chers voyageurs, nous souhaitons bon voyage et plein succès.

M. ET MME P. JUBINVILLE

Lousana — M. et Mme Philippe Jubinville (celle-ci, née Judith Yvonne, Sarta Mireault), mariés le 14 avril dans l'église d'Edmonton-Nord, par le R. P. Hyacinthe, O.F.M., sont revenus dernièrement de leur voyage de noce à Calgary et à Banff.

Une jolie fête de famille s'est déroulée à Lousana, à l'occasion du retour des nouveaux mariés.

Par inadvertance, on a oublié de signaler, la semaine dernière, dans le compte rendu du mariage, les noms de M. J.-Arthur Jubinville et de Mlle Véronique Mireault qui ont agi respectivement comme garçon et fille d'honneur. Le R. F. Hermas, O.F.M., frère de la mariée, assistait au mariage.

M. et Mme D. Jubinville de Lousana, assistaient aussi au mariage, ainsi que leurs trois filles, Bertha, de Calgary, Marie, institutrice à Plamondon et Thérèse, du couvent de l'Assomption.

Aux nouveaux mariés, qui demeureront à Lousana, nous souhaitons beaucoup de bonheur et de longues années d'heureuse vie conjugale.

M. J. Pelletier, à Edmonton

(Suite de la page 1)

dirigée par un chef de cette valeur, puisse nous présenter périodiquement des travaux statistiques les plus complets et les mieux faits. On sent dans ses travaux un chef qui a une formation supérieure.

Actuellement, a dit M. Pelletier, dans la branche du recensement, on essaie d'établir une statistique des descendants des 66,000 colons restés sur les bords du St-Laurent lors de la conquête. Le travail s'accomplit graduellement" et sera de nature à intéresser tous les Canadiens.

Une monographie de la famille canadienne est aussi en préparation.

M. Pelletier nous a aussi appris qu'aux Bureaux fédéraux de la Statistique, il y avait des machines spéciales pour compiler des statistiques. Il est intéressant de noter que cette machine très précieuse est due à l'initiative d'un employé canadien français du département, M. Fernand Bélisle, d'Ottawa. C'est lui qui a construit la machine.

M. Pelletier est reparti hier matin pour Calgary, avec son épouse. Il retournera à Ottawa dans quelques jours, après être arrêté dans plusieurs centres de l'Ouest.

J'ai rencontré des esprits si naturels, si vivants, si pleins de grâce et d'éclat qu'ils m'ont fait éprouver le même enchantement qu'un joli visage.

Comte de Belveze.

CARDINAL VERDIER

suite de la page 1

"A ces convictions, ajoutons la prière ardente et pleine de confiance. Nous avons à Paris deux sanctuaires où la supplication ne s'arrête jamais, Montmartre et Notre-Dame-des-Victoires. Que ces deux lieux de prière soient encore plus aimés !

"Sur notre colline sacrée, tous les premiers vendredis du mois, le cardinal archevêque célèbre la messe pour la paix".

L'archevêque de Paris termine en invitant ses ouailles à venir plus nombreux que jamais adresser au coeur de Dieu une supplication pressante. "Demandons-lui de ramener enfin, dans ce pauvre monde, le culte de la justice, l'amour fraternel entre les peuples et la paix".

Le manifeste du parti communiste français

Le VIIIe Congrès de la plus importante section actuelle du Komintern (jadis il s'agissait de la section allemande), c'est-à-dire du parti communiste français, a cloturé ses "travaux" à Lyon en lançant un manifeste qui conclut en soulignant le rôle de Staline dans la direction du mouvement révolutionnaire. La presse nationale française estime que les dépenses pour l'organisation du Congrès ont dû dépasser un million de francs; il est évident, disent ces journaux, que cette somme n'a pas pu être réunie parmi les communistes français.

DE RETOUR DE L'EST

M. Joseph Pigeon de Girouxville et M. Donat Cloutier de Donnelly, sont de retour d'un voyage dans l'Est. Ils ont été absents pendant un mois. Ils visitèrent leurs nombreux parents et amis et sont revenus enchantés de leur voyage, mais aussi contents de revenir vers leurs chères paroisses.

La considération qui doit primer toutes les autres n'est pas celle de l'intérêt, de l'avancement, de l'amitié, mais du meilleur service de Dieu, de l'Eglise, des oeuvres.

Ozanam.

PUBLICATION INTERESSANTE

"Chansons populaires du vieux Québec"

Le ministère des mines, Ottawa, vient de publier le bulletin 75 du Musée National du Canada. Ce bulletin contient les "chansons populaires du vieux Québec", par Marius Barbeau. C'est un volume de 61 pages, contenant 7 planches et mélodies.

Prix : $0.25, payable par mandat ou chèque établi à l'ordre du Receveur général du Canada, devant être adressé, avec la commande, à l'Editeur en chef, Ministère des Mines, Ottawa, Canada.

LONDRES — On annonce que 150 potentats de l'Inde assisteront, en mai 1937, au couronnement du roi Edouard VIII, à Londres.

NOUVELLES DE DONNELLY

Donnelly — M. et Mme Solime Nadeau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né à l'hôpital de McLennan, lundi, le 9 mars 1936, et baptisé, à Donnelly, le 10 avril, sous les prénoms de : Joseph, Alphé, Emile. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Parent, de Donnelly. Bienvenu au nouveau paroissien. Mercredi, le 15 avril, à 9h. du matin, M. Lucien Johnson, fils de M. Emile Johnson et de Anna Richard, de la paroisse du Guy, conduisait à l'autel, Mlle Liliane Côté, fille de M. Philéas Côté et de Joséphine Pelletier. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Curé de Donnelly. Durant la messe, le choeur de chant des Enfants de Marie, rehaussa la cérémonie, par du très beau chant. Après la sainte messe, il y eut réception chez M. J.-B. Béland de Donnelly et chez M. Emile Johnson, de Guy. Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Le 12 avril avait lieu à Legal, l'assemblée annuelle et l'élection des officiers pour l'année 1936. Les noms des personnes choisies sont les suivants: Président honoraire, M. l'abbé Emile Tessier; Président: M. Lionel Forcade; Vice-président: M. Dominique Coulombe; Secrétaire-trésorier: M. Alex. Lavoie; Conseillers pour le D.S. Legal: M. Arthur Bergevin; D.S. Diligence: MM. Ed. Henri et René Préfontaine; D.S. Pontiac: M. Georges Leduc; D.S. St-Emile: M. Joseph Demers; D.S. Springfield: M. F. Martineau et Mme J.-M. Chauvet; D.S. Legal-Ouest: M. Jean Rivard; D.S. Ferrydell: M. E. V. Séguin.

Nos félicitations aux nouveaux élus. Nous leur souhaitons persévérance et succès dans la tâche qu'ils entreprennent.

Il est fort probable que ce cercle organisera une soirée dès le commencement de mai au profit de l'A.C.F.A. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet sous peu.

L'organisation du Concours bat son plein. Presque toutes les listes d'élèves nous sont arrivées et nous comptons commencer l'impression du questionnaire dès cette semaine. Les dons continuent à nous arriver en assez grand nombre de l'Est. Il nous manque des contributions de la province maintenant. Une lettre sollicitant ces dons sera envoyée sous peu. Cependant, ceux qui veulent aider peuvent le faire sans y être officiellement invités.

Dimanche prochain aura lieu l'assemblée mensuelle des membres de l'Exécutif central. Cette assemblée sera très importance puisqu'il faudra régler certaines questions relativement au Congrès général qui aura lieu durant l'été. Tous les membres de l'Exécutif sont invités à assister.

L'ANNUAIRE DE QUEBEC

"L'Annuaire Statistique 1935" de la province de Québec, présenté à l'Assemblée législative par l'honorable M. T.-D. Bouchard, paraît pour la 22ème année. Depuis la fondation de l'Office provincial des Statistiques en 1914, ce volume n'a cessé d'apporter annuellement les renseignements les plus précieux sur tout genre d'activité de cette partie du pays. Il établit la situation générale de la province d'après les données les plus récentes; les tableaux rétrospectifs qui accompagnent chaque chapitre permettent à chacun de mesurer les progrès réalisés ou, dans certains cas, les reculs. Tous les renseignements qui y sont contenus sont de source officielle.

Cette année, on y remarquera une innovation importante : pour la première fois, on présente un volume bilingue qui est la fusion des deux volumes qui, jusqu'en 1934, ont paru séparément, l'un en français, l'autre en anglais.

Nonobstant le surcroît considérable de travail occasionné par cette refonte, d'autres modifications importantes n'en ont pas moins été apportées à la présente édition. Au chapitre de l'Instruction, un tableau récapitulatif accompagné maintenant les statistiques annuelles des écoles séparées. Un nouveau texte résume les récentes initiatives prises par le gouvernement pour favoriser le développement de la colonisation. Une étude de la production de la pulpe et du papier, considérée comme une seule industrie, complète les renseignements publiés jusqu'à présent. La section de la Statistique agricole a aussi modifié le mode de compilation des statistiques de l'industrie laitière ; elle a groupé dans le même tableau les chiffres des beurreries, des fromageries et des fabriques combinées. Enfin, les opérations des coopératives agricoles et celles des caisses populaires n'apparaissent pas en détail dans le présent "Annuaire"; elles font l'objet d'une nouvelle publication du Bureau des Statistiques.

Ces statistiques ont été préparées et compilées par M. Gédéas Lemonde, rédacteur de "l'Annuaire", sous la direction de M. Jean-Charles Harvey.

BRUXELLES — Une Commission mixte, dont la création avait été annoncée depuis plusieurs semaines, vient d'être constituée à Bruxelles, sur la proposition du ministre de la Défense nationale, pour étudier l'état actuel de l'armée belge, ainsi que les nécessités de la défense effective du territoire, et pour proposer toutes mesures de réorganisation qu'elle jugera opportunes.

Ce qui est moitié terminé est moitié inachevé.

L'OCTROI DES SECOURS

Avertissements donnés aux municipalités

Vu le retour d'une température plus clémente, le demande et la nécessité des secours devraient considérablement diminuer et plusieurs chômeurs qui reçoivent actuellement du secours devraient faire tout leur possible pour se chercher de l'emploi et pouvoir se suffire à eux-mêmes.

Le commissaire du secours provincial, M. A.-A. Mackenzie, a averti les autorités des districts ruraux que les célibataires chômeurs ne recevraient plus d'allocations de chômage après le 1er mai. Les noms de ceux qui veulent continuer à recevoir du secours devront être envoyés au bureau de M. Mackenzie.

Si un homme refuse de travailler on l'avertira de la suppression prochaine de ses allocations.

Le département du secours provincial demande aux municipalités de coopérer avec lui de façon à placer la distribution des secours sur une base aussi juste que possible, afin d'alléger les contribuables du fardeau des taxes.

Les autorités municipales ont aussi reçu l'ordre d'avertir les récipiendaires de secours, d'arranger leurs affaires de façon à s'amasser une réserve pour les mois d'hiver où l'emploi est si rare. Ils devront se faire un jardin qui leur permettra de récolter assez de légumes pour durer tout l'hiver.

LAMOUREUX

Mariage Soucy-Royer — Baptême

Lamoureux — Lundi, le 20 avril, notre église était magnifiquement décorée pour une fête de mariage.

M. Donat Soucy, conduisait à l'autel, Mlle Albertine Royer, de cette paroisse. L'union fut bénie par M. l'abbé L. Thibault, qui célébra aussi la sainte messe à leurs intention.

M. Soucy était accompagné par M. Alfred Tousignant et Mlle Royer par son père. Pendant la messe, de beaux cantiques furent chantés et à la sortie de même qu'à l'entrée, une belle marche fut jouée par notre organiste.

M. et Mme Soucy résideront à Redwater, et nous leur souhaitons une vie heureuse et prospère.

Baptême : Est née à M. et Mme Arthur Behiels, une fille, baptisée sous les noms de : Marie, Eveline, Dora, Sylvia. Le parrain et la marraine étaient : M. et Mme Alphonse Lacasse, de Busky.

De passage ici, M. et Mme Moïse Courchesne, en visite chez leur fille, Mme Arthur Behiels. CORR.

CHRONIQUE DE CALGARY

BULLETIN PAROISSIAL

Grand'messes de la semaine :

Lundi, pour le repos de l'âme de feu Joseph Eugène Fortin, recommandée par sa mère.

Mardi, pour feue Aline Alteman, par la famille Beauchemin et Spence.

Mercredi, pour feue Aline Alteman, par les familles Veilleux et Chouinard.

Jeudi, pour feue Aline Alteman, par les familles Miquelon, Poulin et Lalonde.

Vendredi, pour feue Anna Johnson, par son fils Roméo.

Samedi, fête de la Saint Marc, bénédiction des grains de semence et Litanies des Saints.

M. Larochelle et son fils, autrefois de Falher sont de passage à Calgary dans le but de se fixer parmi nous.

Lundi soir dernier avaient lieu les assemblées de la St-Jean-Baptiste de l'A. C. F. A. et de la Caisse Populaire. Elles avaient été remises il y a deux semaines. COMM.

NOUVELLES DE LAFOND

Décès de Mme Vve Etienne Fouquette — Naissance

Lafond — Dimanche, le 19 courant, décédait à Lafond, à l'âge de 85 ans, Mme Veuve Etienne Fouquette.

Lafond perd dans la personne de cette vénérable octogénaire un des témoins des premiers temps de la paroisse. La famille Fouquette arrivait ici il y a 31 ans. C'est dire que Mme Fouquette avait assisté à la fondation et au développement de la paroisse et de toute la région. Elle aimait à rappeler cet âge héroïque, les privations, les voyages, les travaux plus pénibles alors qu'aujourd'hui. Elle remontait volontiers ses souvenirs à ses petits enfants et aux visiteurs qui aimaient sa conversation, qui ne manquait pas d'aperçus typiques et originaux. Elle comptait le P. Thérien, récemment décédé, au nombre de ses amis ces premiers temps. Mme Fouquette, née Casildée Montcalm, était originaire de St-Isidore de Laprairie.

Son époux qui l'a précédé dans la tombe il y a 14 ans, avait, toute sa vie eu la hantise de l'inconnu. Avant de se fixer dans l'Ouest, il avait parcouru à peu près tous les pays de l'Amérique du Nord et quelques-uns de l'Amérique du Sud. Même après s'être fixé à Lafond, il aimait encore à pousser une pointe vers la Califournie, pour changer d'horizon. Mme Fouquette assumait alors, en maîtresse femme qu'elle était, la direction des travaux de la ferme.

Après la mort de son mari, Mme Fouquette, qui avait été d'une délicate santé toute sa vie, sentit, malgré toute son énergie, ses forces décliner. Son fils Aldéric, la recueillit, et la vieille grand'mère n'eut plus qu'à se laisser vivre au milieu de ses petits enfants qui l'aimaient bien, et près de sa belle-fille qui l'entourait des soins les plus attentifs.

Mme Fouquette laisse dans le deuil, 2 filles et 2 garçons, et 19 petits enfants.

Séphora, chez les Srs. Grises de St-Albert, Alma, (Mme Jos. Lapointe), Califournie, Aldéric, de Lafond, chez qui elle demeurait.

Les funérailles auront lieu mercredi.

La Survivance prie la Famille, ainsi que la Révérende Sr. Séphora, d'accepter ses sympathies les plus sincères.

M. et Mme Edmond Auclair, avaient la douleur de perdre leur bébé, âgé de près de deux mois.

M. et Mme Aldéric Fouquette, sont les heureux parents d'un garçon, baptisé sous les noms de : Joseph, Henri, Simon. Etaient dans les honneurs, Mlle Simone Désaulniers et Roméo Fouquette. CORR.

ARTISANS DU MIRACLE CANADIEN

par Robert Rumilly

Il s'est publié bien des ouvrages sur le régime français au Canada et chacun révélait des méthodes historiques plus ou moins nouvelles. Le livre que vient de publier M. Robert Rumilly : "Artisans du Miracle canadien", aux Editions Albert Lévesque, évite les graves écueils des répétitions, de la monotonie et de la paraphrase. Au contraire, il complète les oeuvres antérieures, en situant ses observations sous un angle tout à fait différent.

Artisans du Miracle canadien, paru dans la collection : "Figures canadiennes" forme un recueil biographique des principaux personnages qui ont laissé leur marque dans nos annales historiques. C'est une véritable galerie de portraits, ou mieux, une série de films, où se déroule, la petite histoire de chez nous avec toutes ses aventures, ses joies et ses tribulations.

L'ouvrage réunit trente-deux figures, les unes déjà illustrées, les autres plus ou moins ignorées, malgré l'intérêt palpitant de leur existence extraordinaire. Chacune de ces biographies situe son personnage dans son cadre propre, le faisant évoluer dans les paysages, au milieu des personnages et des faits de son temps depuis Jacques Cartier jusqu'à Bougainville. Et c'est avec une réelle émotion que l'on prend part aux équipées aventureuses qui côtoient l'héroïsme des coureurs de bois tels Guillaume Couture, Jean Nicolet, Lambert-Closse et d'autres.

L'auteur a évité de farcir son texte de dates et de fac-similé de documents. Il n'a pas voulu faire un livre savant, mais un livre vivant. C'est là le plus grand mérite que l'on peut lui reconnaître.

Artisans du Miracle canadien se lit comme un roman d'aventures; il attache le lecteur à ses personnages et les fait comprendre dans l'intimité de leur vie quotidienne. Et lorsqu'on ferme le volume, on éprouve un sentiment de reconnaissance envers ceux dont les efforts et les sacrifices ont contribué au miracle de notre survivance nationale. La jeunesse qui a besoin d'exemples et d'orientation, consultera les nouvelles pages de M. Rumilly, avec grand profit.

N.B. En vente à la Librairie Pigeon, 10322 Avenue Jasper — Edmonton.

M. ANTONIO PRINCE

Nommé maître de poste à Woonsocket

Le président Roosevelt vient de faire la nomination de l'hon. Antonio Prince, trésorier général de l'Etat du Rhode Island, comme maître de poste à Woonsocket, R.I. Cette nomination devrait être confirmée par le Sénat des Etats-Unis, ce qui sera fait d'ici quelques jours. L'action du Sénat n'est qu'une question de formalité.

M. Prince qui occupe le poste de Trésorier d'Etat depuis janvier 1933 devra soumettre sa résignation au Gouverneur Green avant d'accepter son nouveau poste. Il est probable que cette résignation se fera d'ici un mois ou deux.

M. Prince sera le premier Franco-Américain à occuper la position de maître de poste de la ville de Woonsocket, qui est au trois quart de descendance française. Cette nomination est pour un terme de quatre ans, mais, si l'administration Roosevelt revenait au pouvoir, il serait fort possible que l'on donnerait au nouveau maître de poste un autre terme. Il est même question de faire de la position de maître de poste dans les différentes villes des Etats-Unis des nominations à vie, placant ces appointements sous le régime du service civil.

Né à Edmonton, Alberta, le 31 janvier 1894, M. Prince est fils de feu Antonio Prince, ancien député du parlement des territoires du nord-ouest, et un des champions de la langue française lors de la fameuse question des écoles de l'Alberta, et de Madame Georgette Roy Prince, maintenant Madame J. A. Savoie, de Sherbrooke.

Il fit des études préliminaires dans sa ville natale et puis vint compléter ses études dans la province de Québec, au collège Ste-Marie de la Beauce et au Mont St-Louis de Montréal. Il fit sa philosophie sous la direction des RR. PP. Jésuites de Montréal. Il étudia également le droit aux universités Georgetown et National à Washington.

En 1917 il s'enrolait dans les forces aériennes britanniques et continua son service jusqu'après la guerre. Il fit du journalisme dans l'ouest canadien et aux Etats-Unis. En mars 1923 M. Prince devenait le secrétaire privé à Washington du Congressman Jeremian E. O'Connell, maintenant juge-en-chef de la cour supérieure du Rhode Island. Il occupa ce poste pendant quatre ans. En 1931 il était élu auditeur et contrôleur de la ville de Woonsocket.

Toujours actif comme démocrate, M. Prince a fait depuis quatorze ans les campagnes politiques de son parti dans pratiquement tous les états de la Nouvelle Angleterre. En novembre 1932 il était élu trésorier général de l'Etat du Rhode Island. Il fut le premier Franco-Américain, et de fait le premier catholique, à occuper ce poste. En 1934, il était réélu par une majorité de près de 35,000 pour un second terme. Le parti démocrate lui donnait la nomination lors de l'élection spéciale au Congrès en juillet 1935, mais à la suite d'une lutte acerbe il encourait la défaite aux mains de son adversaire irlando-republicain.

A part sa mère, M. Prince a deux soeurs qui demeurent à Sherbrooke, Mme Docteur Richard Gaudet, et garde Alice Prince. Il est le neveu du Docteur J. B. Prince, chirurgien en vue de Montréal, du Révérend Palasis, Directeur du cour supérieur de commerce à Québec, du Révérend Achille Prince, prêtre Franco-américain en vue du Rhode Island, de François Emile Prince, financier de Lake Linden, Michigan, et de la Révérende Soeur St. Cyrille, supérieure de Soeurs de l'Assomption de Northbridge, Massachusetts.

HOPITAL DU SACRE-COEUR

Mc Lennan — Samedi après-midi, le 11 avril avait lieu la vente annuelle de fleurs et d'objets variés, au profit de l'hôpital du Sacré-Coeur. Comme par le passé, les dames auxiliaires de l'hôpital ont fait preuve de dévouement; nous tenons ici à les remercier. Que tous ceux qui ont contribué au succès de cet après-midi, reçoivent aussi l'expression de notre reconnaissance.

OTTAWA — L'orge vient en troisième place sur la liste des récoltes de grain du Canada, après le blé et l'avoine, mais la production totale d'orge n'atteint généralement qu'un quart de celle du blé. L'orge contient plus d'amidon et de fibre que le blé, mais un boisseau d'orge ne pèse que 48 livres, tandis qu'un boisseau de blé pèse 60 livres. La paille d'orge a la même composition que celle de blé.

Paris — Le ministre des Affaires étrangères Flandin, parlant à Vézelay, a condamné la philosophie de la force de l'Allemagne et a demandé au chancelier Hitler de renoncer à l'agression s'il veut que la France considère ses offres de paix.

Les prix du marché

Prix à Edmonton.

No 1 Nord	62
No 2 Nord	60½
No 3 Nord	57
No 4 Nord	53½
No 5 Nord	44½
No 6 Nord	32½
Fourrage	23
Avoine—	
No 2 CW	20½
No 3 CW	17½
Fourrage	13½
Orge—	
No3 CW	22½
No 4 CW	21½
No 5 CW	19½
Seigle	
No 2 CW	24
No 3 CW	19½
No 4 CW	17½
Bétail—	
Taures de choix	3.00 - 3.75
Taures moyennes	2.50 à 3.00
Bouvillons de choix	4.00 - 5.00
Bouvillons moyens	3.00 - 3.75
Veaux de choix	4.50 - 5.00
Vaches de choix	2.25 - 2.75
Vaches moyennes	2.00 - 2.25
Taureau	2.50 - 2.75
Agneaux	6.75 à 7.25
Commun à moyen	3.50 - 6.50
Porc de bacon	7.75
Boeufs d'engrais—	
Choix	2.50 à 3.00
Autres	1.75 - 2.50
Crème—	
Spécial	18
No 1	16
No 2	13
Oeufs- Variations quotidiennes. Prix payés par les marchands de gros aux producteurs.	
Grade A	12
Grade B	10
Grade C	.08
Beurre—	
No 1, en boite	24½
Enveloppé, No 1	24
Enveloppé, No 2	23
Enveloppé, No 3	21

"La terre conquérante"

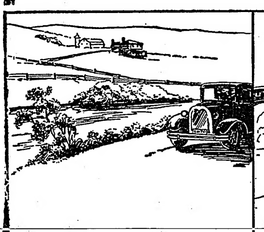
Extrait de "Au Cap Blomidon" d'Alonie de Lestres.

Illustrateur: James McIsaac.

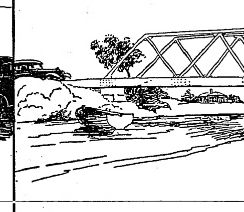
Commentateur: Victor Barrette.

[illegible]

37



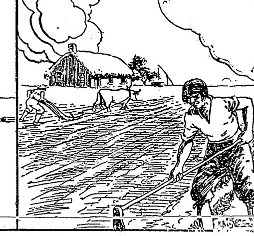
Dans l'après-midi, les deux cousins se mirent en route pour la Rivière-aux-Canards, patrie des Comeau, des Terriau, des Leblanc, des Melançon.



Tu vois, Paul, ce pont; c'est sur les quais de pierre dressés par nos ancêtres, qu'il a été rebâti; une vieille digue acadienne le supporte fièrement.



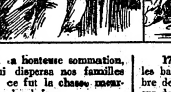
Un mille plus loin, en plein champ, un carré de chaulage : c'étaient les fondations d'une maison brûlée, comme tant d'autres, pendant l'Année terrible.



1775, marqua Jean avec un accent de douleur. 1775 qui souriait à nos pères, lorsque, paysans laborieux et contents ils préparaient des terres pour nous...

18





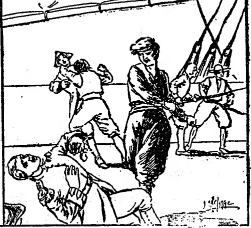
1775 qui apporta la honteuse sommation, l'inhumain décret qui dispersa nos familles et nos biens... Puis, ce fut la chasse meurtrière à l'homme dans les bois...



1775 qui fut l'entassement horrible sur les bateaux du Roi, les brutalités sans nombre des bourreaux, l'éparpillement des nôtres sur des rives haineuses...



Et le fils des martyrs, Jean Pellerin dit Bérubé continua l'affreux récit... Paul avait pâli. Curieuse coïncidence, trois couples de jeunes gens passaient, heureux.



Mais, Jean, mais n'y avait-il pas de braves parmi nos gens? — Hélas! un seul eut cette chance, un Beaulieu, de faire sentir à l'Angliche ce que signifie le mot: Acadien.



PAGE AGRICOLE

L'AVICULTURE

La raison d'être des congrès d'aviculture

Il est une question que l'on entend souvent poser au sujet des congrès d'aviculture: "Pourquoi ces congrès et à quoi servent-ils?" Comme le prochain congrès mondial d'aviculture doit s'ouvrir le 24 juillet à Leipzig, Allemagne, nous ne saurions mieux faire, pour répondre à cette question, que de reproduire l'extrait d'un article paru dans la presse de Leipzig, et écrit par un Canadien, F. C. Elford, aviculteur du Dominion et ex-président de l'Association mondiale de science avicole.

"Les congrès mondiaux sont les réunions triennales, de l'Association mondiale de science avicole, qui a été fondée en 1912" dit M. Elford. "Le congrès qui doit avoir lieu cette année à Leipzig sera le sixième. Les cinq autres ont été tenus à La Haye, Hollande, en 1921; à Barcelone, Espagne, en 1924; à Ottawa, Canada, en 1927; à Londres, Angleterre, en 1930, et à Rome, Italie, en 1933.

Les deux premiers organisateurs de ces congrès, Sir Edward Brown et le professeur J. E. Rice, étaient mus par deux motifs principaux lorsqu'ils ont fondé l'Association mondiale de science avicole, et plus tard les congrès. Le premier de ces motifs était la diffusion de renseignements internationaux sur les questions avicoles. L'autre était d'aider les aviculteurs à faire mutuellement connaissance et de promouvoir entre eux la bonne entente. Ces deux objectifs ont été réalisés au delà des plus grands espoirs. Le nombre des pays représentés parmi les membres de l'Association et le nombre des visiteurs aux congrès en fournissent une preuve éclatante.

"Les congrès mondiaux d'aviculture ne sont pas seulement des expositions avicoles; ce sont des réunions mondiales, et le nombre de pays représentés y est plus considérable qu'en tout autre événement du genre. Au congrès de 1927 tenu au Canada, 43 pays étaient représentés. Il y en avait plus de 60 en Angleterre en 1930. Les délégués accrédités à ces congrès se comptent par milliers, et dans certains cas le nombre des visiteurs se chiffre par des centaines de milliers. La raison pour laquelle tant de pays envoient des délégués est qu'il est universellement reconnu que les volailles constituent une richesse économique; elles affectent en outre la vie de tant de gens que tous les pays désirent vivement apprendre tout ce qui est à apprendre au sujet de la science de l'élevage, de l'alimentation et du placement des produits. Les séances du congrès, auxquelles se font entendre les plus savants du monde, font connaître les recherches les plus récentes de l'industrie avicole, tandis que les étalages d'oiseaux en vie démontrent "de visu" la mesure dans laquelle cette science a été appliquée dans les différents pays."

Montréal — M. Gérald Priestly, secrétaire pendant dix-huit mois de la légation de France à Ottawa, a pris jeudi ses fonctions de vice-consul au consulat général de France à Montréal.

L'ALBERTA ET LES INSECTES

Dans une conférence qu'il a donnée dernièrement à Calgary, M. H.-L. Seamans, préposé au Laboratoire fédéral d'entomologie de Lethbridge, a dit que la situation en ce qui concerne les sauterelles est en 1936 plus rassurante qu'elle en l'avait été depuis 1931, en Alberta. Il y a encore à l'heure actuelle trois régions où les sauterelles pullulent, mais l'étendue totale est bien inférieure à celle de 1935. La plus grande de ces régions va de Three Hills à Munson; la deuxième a pour centre Youngstown, et Nanton. Plus au Nord, on trouve la troisième à Coyley. Il y a également plusieurs régions moins infestées: l'une qui s'étend de Monarch à Trochu, Beisecker, et Standard, à Noblefort; l'une de Carmangay à Champion, et l'une qui a pour centre aussi quelques régions semblables où l'est et au nords jusqu'à la frontière il sera probablement nécessaire d'instituer des moyens répressifs, à partir de la Saskatchewan, d'Alsask à Killarney Lake. Quant au reste de la région qui a été infestée en ces dernières années, on compte qu'il n'y aura que des irruptions très locales, qui peuvent cependant exiger l'application de moyens répressifs, si la saison est sèche.

En ce qui concerne le ver gris pâle de l'Ouest, dit M. Seamans, la situation est sérieuse pour le sud de l'Alberta. C'est la région qui va de Lomond à Monarch et au sud-est de la Milk river qui sera peut-être la plus infestée. Une deuxième région également infestée s'étend de Schuler à Alsask et à l'ouest jusqu'à Sunnynook et Brooks. Le reste de la province à l'est de la ligne Edmonton-Calgary-Macleod du C.P.R. et au sud de Coronation et de Three Hills pourrait subir quelques pertes de récoltes pendant une saison très sèche.

Ce n'est qu'en ces tout derniers temps que le cèphe du blé ou "mouche à scie de la tige du blé," s'est répandu dans le sud de l'Alberta, et il est tout probable qu'il marquera une grande augmentation en 1936, augmentation qui sera surtout sensible au sud de la rivière Bow; cependant on prévoit un accroissement général dans toute cette partie de l'Alberta qui se trouve au sud de Coronation et de Drumheller et à l'est de Calgary et Macleod.

On demande à tous les cultivateurs de se tenir sur leurs gardes contre une punaise verte qui se nourrit des tiges et des épis du blé. Cette punaise, que l'on appelle la punaise de Say, a beaucoup endommagé le blé dans le nord du Montana, et elle a été trouvée dans une ou deux localités du nord de l'Alberta. Elle n'a pas encore causé de grosses pertes en Alberta, mais sa présence devrait être signalée au Laboratoire fédéral de Lethbridge, par tous ceux qui la découvrent.

Un nègre avait fait son premier voyage en aéroplane.

Le nègre. — Je dois vous remercier pour les deux tours que vous m'avez fait faire dans votre aéroplane.

—L'aviateur. — Comment, les deux tours? Mais nous n'en avons fait qu'un.

—Oui, mais moi j'en ai fait deux: mon premier et mon dernier.

Les veaux sont sujets à divers troubles graves

Les infections les plus communes sont la pneumonie, la diarrhée, l'arthrite, l'infection ombilicale

Dans son jeune âge, le veau est un candidat à diverses maladies graves: la pneumonie, la diarrhée, l'arthrite, l'infection ombilicale sont les plus communes. L'adolescence n'est pas exempte de ces maux.

On a eu à observer, dans une étable, des cas de broncho-pneumonie dont certains mortels, et on a pu réussir à enrayer le mal, c'est pourquoi nous nous proposons d'en décrire les symptômes, la marche et la méthode curative employée.

Un lot de cinq veaux d'élevage, nés en janvier, semblait donner toute satisfaction au triple point de vue: santé, croissance et appétit. Ces veaux, séparés de leurs mères dès la naissance, avaient été nourris au bon lait maternel pendant quinze jours, puis au petit-lait, corrigé par adjonction d'une farine, ensuite. En février, ils présentaient tous les signes de l'intégrité organique la plus absolue. Au début de mars, l'un d'eux boit imparfaitement, puis refuse nettement sa nourriture. Un purgatif léger est administré sans résultat. L'animal fait montre d'un abattement de mauvais augure, tandis que son voisin présente rapidement les mêmes particularités. L'un et l'autre sont isolés. Ils "durent" trois semaines, végètent lamentablement et meurent.

Un troisième individu, sain jusqu'alors, se trouve lui aussi contaminé. Comme ses congénères, il donne des signes de tristesse et d'inappétence; son flanc s'agite convulsivement et, à l'auscultation, des râles sont perceptibles; il tousse; par le nez, il laisse s'écouler un jetage fétide; il maigrit, la fièvre s'installe, l'oreille est très chaude, puis très froide brusquement, dans la même journée. L'animal respire péniblement, halète; il grince des dents et la langue est râpeuse; il se lève avec difficultés; les excréments sont diarrhéiques.

On isole sans tarder le malade des deux sujets restants, on le traite ainsi que les deux rescapés, non encore atteints, par la vaccinothérapie. L'un des deux indemnes tombe malade à son tour; le traitement à base de vaccin est poursuivi, malgré ce contretemps peu encourageant.

Les trois sujets sont séparés l'un de l'autre, leurs cases étant soigneusement désinfectées au crésyl et les murs blanchis à la chaux crésylée, tandis que les litières sont fournies abondamment et renouvelées chaque jour.

Bientôt, les symptômes pulmonaires disparaissent chez le sujet No 1, au même moment, le veau No 2 meurt, le No 3 restant immune.

Le bilan de cette épizootie accusait trois mortalités et deux immunisations. Ces derniers veaux mâles atteignent onze mois, ils sont sevrés et châtrés; cette dernière intervention s'est effectuée vers l'âge de cinq mois sans donner lieu à aucun incident. Ces veaux présentent actuellement des signes parfaits de santé et d'embonpoint.

Le vaccin employé était constitué par des bacilles émulsionnés après stérilisation. L'injection faite à l'encolure est très facile et tout à fait dans le domaine des possibilités de l'éleveur. Ce traitement par une seule ampoule ne présente non seulement aucun danger pour les individus sains, mais encore leur permet de lutter efficacement contre la contagion.

Chez le malade déclaré, l'injection fut renouvelée tous les jours pendant quatre jours, puis, après un certain temps de repos, tous les deux jours, pendant quatre jours également.

Dès la première série de piqûres une amélioration très apparente était perceptible chez l'individu soigné: respiration plus régulière, râles s'estompant, léger appétit, régularité de la digestion.

Ce traitement, joinnt à une rigoureuse hygiène, à la nourriture au bon lait intégral et chaud, pendant deux mois, a pu provoquer un rétablissement complet des deux patients et leur sauvetage.

Le vaccin précité est polyvalent, c'est-à-dire qu'il s'applique aussi bien à la broucho-pneumonie qu'à l'arthrite et à la diarrhée infectieuse. De plus, ce vaccin se conserve de longs mois sans altération, sans nocivité, comme sans dévalorisation, il peut donc aisément être acquis préventivement.

A la campagne, on est facilement enclin à douter de l'efficacité des méthodes curatives basées sur la vaccinothérapie. On considère les piqûres plus comme une source de dépense que comme un réel moyen de sauvegarde. Ce faisant, on a tort.

Nous venons de démontrer qu'il est facile et peu coûteux de ne pas laisser "crever" un veau malade et, par surcroit, d'enrayer le mal en immunisant son élevage.

SEMENCE CERTIFIEE DE POMMES DE TERRE

Les maladies des pommes de terre sont en progrès constant.

Les maladies des pommes de terre sont en progrès constant; leur nombre augmente et elles se répandent de plus en plus. L'acheteur qui achète de la semence au sujet de laquelle il n'est pas renseigné court donc de grands risques. On comprend mieux à la lumière de ces faits, que la production de semence de choix exige des conditions toutes spéciales. Le Service de la botanique de la Division des fermes expérimentales centrales a développé un système très satisfaisant de certification des semences; ce système est basé sur deux inspections de la récolte sur pied, ainsi que des tubercules après l'arrachage. Seules, les semences de pommes de terre qui remplissent les conditions imposées par cette certification sont éligibles pour être vendues comme semences certifiées, et des étiquettes officielles sont pourvues pour chaque paquet de cette semence. Si donc le paquet ne porte pas l'étiquette du Gouvernement, c'est une indication que ces pommes de terre ne sont que des tubercules de table, et qu'elles ne méritent pas les prix demandés pour la semence. Il n'y a que deux catégories de semence de pommes de terre certifiées: "Certifiée extra "no 1" et 'Certifiée Petite, 1 1-2-3 onces". Si elles ne portent pas l'étiquette spécifiant l'une ou l'autre de ces catégories, alors on doit considérer que les tubercules offerts ne sont pas des tubercules de semence.

L'inspection de la récolte sur pied est très nécessaire en ce qui concerne la semence de pommes de terre, car il y a certaines maladies à virus qui ne se voient pas dans les tubercules et qui peuvent être identifiées dans la récolte sur pied. Il est évident que l'on ne peut attendre qu'un faible rendement des plants malades. C'est une grave erreur que de conclure que l'on peut choisir de bonnes semences en se basant sur la seule apparence du tubercule.

Sans doute, toutes les pommes de terre peuvent être employées pour la semence et il n'existe aucun règlement sur ce point; quelques magasins vendent des pommes de terre de table dans leurs départements de semences, mais l'acheteur qui paie plus que le prix des tubercules de table devrait exiger l'étiquette officielle, sinon il s'expose à n'avoir que des patates de table.

Depuis neuf ans, il se vend tous les ans plus d'un million de boisseaux de semence de pommes de terre certifiée. Le plus gros de la semence est exporté et la valeur de cette semence certifiée paraît être appréciée par les meilleurs planteurs des autres pays, n'hésitent pas à payer les frais supplémentaires de transport et le tarif pour se procurer de la semence canadienne certifiée, malgré les approvisionnements abondants de tubercules locaux. On conseille aux planteurs de se procurer leur provision immédiatement, car les stocks de semence diminuent très vite. On peut se procurer gratuitement des listes de producteurs ayant de la semence à vendre en s'adressant au botaniste du Dominion, à la ferme expérimentale centrale, Ottawa.

EN RUSSIE ROUGE

LE FRONT POPULAIRE

C'est ce qu'on adopta au grand congrès communiste tenu à Moscou en juillet dernier pour exécuter la nouvelle tactique recommandée dans tous les pays aux agents soviétique: rassembler dans une organisation unique tous les groupements ouvriers et sous prétexte de défendre leurs intérêts matériels leur faire servir la cause du communisme. Voici ce que dit du Front populaire en France Jacques Doriot, jusqu'ici membre militant et dirigeant du Parti communiste, fort au courant des directions secrètes du Parti: "Les dirigeants du parti communiste, dans leur volonté de réaliser le Front populaire, masquent complètement un certain nombre de leurs principes. La crainte de l'arrivée du fascisme au pouvoir ne me paraît être que le masque facile qui sert à couvrir des intentions plus vastes et un plan plus complexe.

Quand on parle du Parti communiste il ne faut pas perdre de vue le cerveau qui crée sa théorie et le bras qui le dirige.

Le communiste français.... est un exécutant docile.... d'une politique qui est déterminée par la direction russe de l'Internationale communiste. Cette politique est, on le pense bien, étroitement subordonnée aux intérêts de l'Union soviétique, force essentielle du communisme mondial.

Pour les communistes le Front populaire n'est pas simple rassemblement antifasciste français, c'est aussi le moyen d'entraîner les masses à soutenir la politique extérieure si dangereusement modifiée de l'Union soviétique. Le Front populaire, c'est surtout un moyen de préparer la classe ouvrière et le pays à une guerre éventuelle. C'est pour cette raison que le Front populaire manoeuvré par les communistes est particulièrement dangereux."

PREPARONS-NOUS AUX SEMAILLES

Nous voici arrivés au moment de l'année où le cultivateur commence naturellement à songer aux semailles prochaines et aux semences qu'il lui faudra.

La première considération au sujet des semences est la quantité. Que l'on fasse une estimation généreuse de la quantité de semence nécessaires pour l'étendue que l'on se propose d'ensemencer, afin d'être sûr d'en avoir bien suffisamment, surtout des graines de graminées fourragères et de trèfles.

La deuxième considération est la qualité. On ne saurait prendre trop de soins sous ce rapport. Par semence de bonne qualité, nous entendons de la semence d'une qualité réellement supérieure et reconnue comme telle, qu'elle soit achetée au dehors ou produite sur la ferme, c'est-à-dire de la semence qui a été débarrassée, par un criblage soigneux, de toutes les graines de mauvaises herbes, des substances inertes et des graines ou des grains trop légers ou mal développés. La bonne semence doit non seulement donner un haut pourcentage de germination, mais aussi posséder une réserve suffisante de nourriture pour permettre aux plantules qui en sortent de survivre à des conditions défavorables. Elle doit donc être "bien nourrie", c'est-à-dire bien dodue ou bombée, bien pleine. Il faut aussi qu'elle appartienne à une bonne variété.

Les expérimentateurs et les sélectionneurs insistent beaucoup sur le fait que les variétés doivent être adaptées aux différents districts du pays plutôt qu'au pays tout entier. La sélection des variétés exige donc une attention toute spéciale. Une variété est dite bien adaptée quand elle mûrit à l'époque convenable, qu'elle rapporte bien et que ses produits ont une bonne valeur marchande. Un bon nettoyage ou criblage aide beaucoup à améliorer la qualité de la semence. On peut l'obtenir en se servant d'un bon crible ou tarare, bien équipé et bien conduit. A défaut de tarare, on peut avoir recours à l'établissement central de criblage. Il existe à différents points des établissements de ce genre qui reçoivent des subventions du Gouvernement.

Le traitement des maladies, et spécialement les maladies charbonneuses, doit aussi être l'objet d'une sérieuse considération. Les maladies portées par la semence font subir de lourdes pertes tous les ans, mais on peut les prévenir dans une grande mesure en traitant la semence avant de la confier à la terre.

Pour tous renseignements au sujet de ces traitements, s'adresser à un agronome ou à un représentant agricole, à un collège d'agriculture ou à une ferme ou station expérimentale fédérale.

Deux petites filles sont à causer. L'une d'elle dit à l'autre:

—J'ai remarqué que Cécile est tellement propre qu'elle change de robe deux fois par jour.

L'autre de répondre: Ce n'est rien. Ma petite soeur qui est âgée d'un an, ma mère la change de robe à toutes les heures.

LE CELERI

Pour la vente et la conservation

La production de céleri pour la vente et la conservation augmente au Canada, malgré qu'il s'importe de grosses quantités de ce légume aux Etats-Unis.

Il y a certains détails dont la connaissance est essentielle aux producteurs de céleri qui veulent produire et écouler leur récolte d'une manière économique et avantageuse. En premier lieu, les producteurs devraient savoir que le céleri destiné à la vente immédiate, vers la fin de l'été ou le commencement de l'automne, doit être entièrement développé et bien blanchi afin de présenter un aspect attrayant. En deuxième lieu, ils devraient savoir que le résidu d'une récolte de fin d'été ou d'automne ne peut se conserver pour la vente en hiver, quand bien même ce céleri serait en très bon état et présenterait une très bonne apparence. Cette erreur a coûté beaucoup d'argent aux producteurs en ces dernières années; ils ont perdu leur céleri ainsi que l'espace qu'il occupait dans la cave.

La récolte de céleri destinée à la conservation doit être cultivée uniquement pour cela et ne pas venir du résidu d'une bonne récolte d'été ou d'automne. La date des semailles exerce aussi beaucoup d'effet sur le degré de développement, de même que les conditions de saison et du sol. Le céleri entièrement développé n'est pas bon pour la conservation. Le meilleur pour cela est le céleri incomplètement développé, qui, au moment de l'arrachage, est encore partiellement vert et en train de pousser; ce céleri se garde bien et blanchit bien après deux ou trois mois de conservation. L'expérience nous a appris que la graine de céleri semée aussi tard que le 20 avril produit des plants excellents vers la fin de l'automne, qui se conservent bien dans une cave froide. Les meilleurs plants cependant viennent de graine qui a été semée entre le 10 et le 15 avril.

Une précaution tout aussi importante est de protéger les plants contre les ravages des maladies et des insectes. Il faut les arroser au pulvérisateur tous les dix jours à partir du moment où ils sont mis dans la couche chaude, en se servant d'une bouillie bordelaise soigneusement préparée de la formule 4-6-40, 4 livres de couperose bleue, 6 livres de chaux dans 40 gallons d'eau. Cette pulvérisation doit être sous forme d'une très fine vapeur; on l'applique de façon à couvrir parfaitement le feuillage. On peut détruire les insectes qui sucent au moyen de pulvérisation de contact et ceux qui rongent les feuilles au moyen de l'arséniate de chaux que contient la bouillie bordelaise.

On peut obtenir gratuitement le feuillet intitulé "Céleri, production, blanchiment et conservation" en s'adressant au Bureau de Publicité et d'Extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

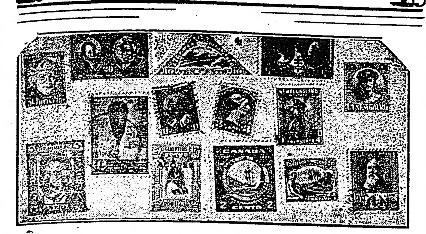
Los Angeles — Jack Dempsey, ancien champion du monde dans la catégorie des boxeurs poids lourds a l'intention de s'adonner à l'art dramatique, a déclaré aujourd'hui l'auteur Jim Tully.

JUNIORAT ST-JEAN

LAUREATS DU MOIS DE MARS

	Excellence	Conduite	Application
Préparatoire			
1er	R. Bérubé, Beaumont, Alta.	R. Gamache, St-Paul, Alta.	A. Escaravage, Saskatoon, S.
2ème	A. Escaravage.	A. Escaravage.	R. Gamache.
Eléments latins			
1er	F. Champagne, Morinville.	A. Comeau, R.-Qui-Barre, Al.	F. Champagne.
2ème	E. Allarie, Jarvie, Alta.	F. Champagne.	E. Allarie.
Syntaxe			
1er	R. Villeneuve, Beaumont, Alta	M. L'Heureux, Falher, Alta.	E. Hamel, St-Hyppolite, Sask.
2ème	P. Gagnon, St-Paul, Alta.	E. Dzeilin, Aklavik, T.N.O.	A. Nobert, Mearns, Alta.
Méthode			
1er	S. Lefebvre, Legal, Alta.	A. Bouchard, Kathleen, Alta.	S. Lefebvre.
2ème	Y. Lefebvre, Legal, Alta.	S. Lefebvre.	A. Bouchard.
Versification			
1er	E. Douziech, Mearns, Alta.	E. Douziech.	E. Douziech.
2ème	A. Bérubé, Beaumont, Alta.	A. Bérubé.	A. Bérubé.
Rhétorique			
1er	P. Lafrance, St-Paul, Alta.	P. Lafrance.	P. Lafrance.
2e	J. Pomerleau, St-Edouard,	J. Detillieux, Vonda, Sask.	J. Detillieux.

COIN DES PHILATELISTES



L'arrangement d'une collection.

Lorsque le collectionneur a été initié au passe-temps et qu'il a deux ou trois mille timbres, l'augmentation rapide des nouvelles émissions le force presque à adopter une espèce de limite. Et c'est ici que l'album à feuilles volantes entre en jeu. Alors que le novice est satisfait de l'album imprimé, avec un espace défini pour chaque timbre, leur arrangement ne présente pas de difficultés. La feuille volante, au contraire, est blanche ou quadrillée. Celui qui a un album à désire souvent faire une petite collection à part; où il étudie les timbres pour lesquels aucun espace n'est pourvu dans l'album, et alors la feuille volante pourvoit à l'espace désiré.

Il faut une certaine mesure de jugement et d'habileté pour placer les timbres sur la feuille blanche, pour que les timbres paraissent à leur plus grand avantage et plaisent à ceux qui les examinent.

A tout âge, il semble que les collectionneurs sont singulièrement peu soigneux dans l'arrangement de leurs timbres. Le manque de symétrie, voire même de propreté (marques grossières au crayon) sont souvent les points les plus apparents de ces pages. Les véritables philatélistes sont souvent les derniers à essayer de rendre justice aux timbres groupés dans leur collection.

On pourrait même se demander s'ils sont des avares ou des collectionneurs intelligents.

Trop de collectionneurs obéissant à la loi du moindre effort, arrangent leurs timbres n'importe comment, de sorte qu'ils blessent le bon goût et leur font honte quand un ami les examine.

Il se développe une curiosité croissante pour la philatélie. Et pour très peu d'argent et un peu plus de travail et de temps, il est possible à tout le monde d'être le propriétaire de pages attractives qui font l'envie même de ceux qui ne sont pas collectionneurs, au point de les inciter à s'adonner eux-mêmes à ce passe-temps.

Le mauvais arrangement d'une collection offerte en vente en diminue la valeur. L'acheteur aura à les arranger tous de nouveau, et souvent après avoir été obligé de les faire tremper pour enlever papier et gomme.

Une belle écriture n'augmentera en rien le prix d'une collection, mais l'acheteur, même le plus habitué, ne peut s'empêcher d'être influencé par une collection dont l'arrangement est parfait.

LE DISCOURS DE M. A. BELANGER

(Suite de la page 3)

"La question en jeu aujourd'hui n'est pas l'argent, mais les droits de nos enfants. Il y a une grande différence entre ceux qui sont en faveur de cette législation et ceux qui s'y opposent. Ceux qui appuient le bill des écoles séparées prennent la part des enfants. Ceux qui sont contre ce bill n'ont que l'argent à la bouche. Le peuple saura entre qui des deux choisir.

Le cas d'Ottawa

"Prenons, par exemple, le cas de la ville d'Ottawa pour montrer l'injustice qui est faite aux enfants dans les écoles séparées. Nous avons, dans la capitale 10,000 enfants qui fréquentent les écoles publiques et 10,000 qui fréquentent également les écoles séparées. Les contribuables des écoles publiques n'ont a payer qu'une taxe de 7.44 millièmes tandis que ceux des écoles séparées doivent verser près du double, soit 14.80 millième. La commission des écoles séparées n'a que $390,000 pour pourvoir à l'instruction de ses 10,000 enfants, tandis que celle des écoles publique a autant que $970,000. Ce qui a permis à cette dernière de se construire des écoles qui sont de véritables palais et de les outiller de la façon la plus moderne qui soit.

"Le coût de l'instruction d'un enfant dans les écoles publiques est de $91.31 par année tandis que celui d'un enfant dans les écoles séparées n'est que de $38.91.

L'égalité de traitement

"Je suis donc en droit de me demander où est l'égalité de traitement entre ces deux classes d'enfants? Est-ce que **nous pouvons dire que la province d'Ontario est une démocratie aussi longtemps qu'un tel état de chose continuera d'exister? Le premier élément de la démocratie est l'égalité. Et il n'y a absolument aucune égalité dans ce système.**

"Cette inégalité a été admise. Le chef actuel de l'opposition, quand il était premier ministre, a concédé la chose, en augmentant les octrois aux écoles séparées, afin de les aider parce qu'elles sont beaucoup plus pauvres que les écoles publiques.

"Je pense que l'élément sain de cette province va considérer cette aspect de la situation plutôt que celui des dollars et des cents."

La loyauté française

M. Bélanger ouvrit ici une longue parenthèse pour rappeler la loyauté française à la couronne britannique. Il rappela qu'en 1812, moins de 30 ans après la conquête, nos compatriotes avaient repoussé les avances des émissaires américains qui voulaient les gagner à la cause de la révolution d'outre-frontière. "Qui ont été les premiers à rester loyaux à l'Angleterre?", s'écria-t-il. "Ce sont nos évêques qui ont demandé à nos ancêtres de demeurer fidèles à la Grande-Bretagne. Il n'est pas nécessaire non plus de parler de la bonne entente qui existe entre l'Ontario et Québec. Ne sont-ce pas en 1812, les voltigeurs Canadiens, qui ont empêché les Américains de s'emparer de notre pays?

Les morts de Flandres

"Devrais-je aussi rappeler la grande guerre? Je n'ai pu m'empêcher de penser, hier soir et toute la journée aujourd'hui à nos fils, aux enfants des deux races, qui dorment ensemble de leur dernier sommeil, dans les champs de Flandres. Ils ont lutté côte à côte. Ils sont tombés, mêlant leur sang en combattant pour la justice et la démocratie. Je demande avec horreur ce que penseraient ces héros de la lutte qui se fait ici aujourd'hui autour de quelques misérables dollars.

L'écusson britannique

"Je vois l'écusson britannique audessus du trône de l'orateur, il porte en **exergue l'inscription: "Dieu-mon-droit."** Je pense que ces mots veulent dire quelque chose pour tout citoyen britannique en Ontario et pour tout citoyen britannique dans le monde entier. Je crois que personne en cette province ne se laissera fourvoyer par un appel aux préjugés qui pourrait le détourner de l'esprit de cette juste légende.

Appel à l'opposition

"Je fais appel aux députés de l'opposition et leur demande de considérer ce bill dans son vrai jour. Cette législation est bien au-dessus de toutes les objections légales que l'on pourrait soulever. En fait, qu'est-ce que la phraséologie a à faire quand il s'agit du principe lui-même qui est en jeu?

"La justice veut que l'on traite les autres comme l'on voudrait être traité soi-même. **On sait qu'il en est un autre avant tous qui a dit que c'est la lettre qui tue et que c'est l'esprit qui vivifie.**

La lettre et l'esprit

"Le chef de l'Opposition a déclaré, au sujet de l'observance de la loi des liqueurs à Orillia, que c'est à l'esprit mais non à la lettre de la loi que l'on devrait adhérer. S'il décide que la chose doit s'appliquer à propos d'une bouteille de bière, à combien plus forte raison ce principe devrait-il être accepté quand il s'agit de nos enfants.

"On a prononcé à tout moment à propos des écoles séparées, les mots privilèges spéciaux. Nous avons lu cette phrase partout.

Mais je demande si on peut trouver dans la loi de 1863 qu'il est dit que l'on rendra aux écoles séparées leurs privilèges spéciaux. Non. Il est dit au contraire que l'on redonnera aux contribuables des écoles séparées l'exercice de leurs droits. Ainsi M. Acres s'est élevé l'autre jour de façon tonitruante contre ce qu'il a appelé des privilèges spéciaux. Je dois dire qu'il ne doit y avoir de privilèges spéciaux pour personne, mais l'égalité pour tous.

Actionnaires catholiques

"De la façon dont la loi est faite maintenant, les actionnaires ne peuvent verser leurs taxes aux écoles séparées. Le bill actuel n'a donc que pour but de donner des droits scolaires égaux à tous en cette province.

"Prenons le cas de corporations comme le C.P.R. qui ont reçu à millions les subsides du Gouvernement de ce pays. Est-ce que les catholiques n'ont pas aussi leur part dans cette richesse? N'ont-ils pas le droit d'avoir une part des taxes scolaires payées par le C.P.R., même si c'est une part infime et qu'on leur avait auparavant refusée.

Justice et loi . . .

"Mes amis de l'opposition me répondraient en parlant de droits légaux. Je ne parle pas de droits légaux. Je parle de justice. La lettre de la loi et la justice peuvent être deux choses entièrement différentes. Les lois ne portent pas toujours l'empreinte de la justice; chacun le sait.

Les compagnies du Nord . . .

"Prenons maintenant ces compagnies étrangères qui sont venues exploiter nos mines et nos forêts dans le Nord. A qui ces forêts et ces mines appartiennent-elle? Sont-elles la propriété d'une partie seulement des citoyens de cette province? Est-ce que les catholiques n'ont pas aussi le droit de partager cette richesse? En toute justice, nous avons les droits que la loi ne reconnait pas, mais que la bill entend nous accorder enfin.

"Notre devoir est de voir à ce que, autant que possible, les droits légaux accordés par cette législature soient conformes à la justice. Si nous comprenons bien notre devoir, il n'y aura personne en cette Chambre qui votera contre cette mesure, qui est une courageuse tentative pour réparer une injustice de longue date.

Les utilités publiques . . .

"Je pense que l'inégalité ne disparaîtra pas en ce qui s'agit des utilités publiques parce qu'elles sont payées également par les catholiques qui constituent 42 p. 100 de la population totale du Canada. Mais, étant donné l'état actuel des esprits et en raison de la propagande que l'on fait, il serait fatal de tenter de vouloir accorder pleine justice.

"Il y a encore ceux qui prétendent que ce bill soulèvera l'antagonisme religieux en cette province. Je dis que ce sont ceux-là même qui prononcent ces paroles qui seront responsables de la controverse religieuse qui pourrait éclater par la suite. Le devoir des chefs est de diriger. Mais ils doivent guider dans la bonne voie: dans le chemin de la justice et l'équité. "Et si cette propagande continue, la réponse sera celle qui se trouve encore sur l'écusson même de l'empire bri-

suite à la page 4

BRIBES D'HISTOIRE LOCALE

Mission de Saint-Paul-des-Cris

par Philippe D'ARMOR

Résumé des articles précédents

La Mission de Saint-Paul-des-Cris fut fondée en 1865, en faveur des Indiens Cris, comme son nom l'indique, et plus particulièrement pour les Cris de la Prairie.

C'était la première Mission Indienne des vastes contrées qui forment aujourd'hui les parties centrale et sud de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Le Fondateur et, pendant deux ans, l'unique Missionnaire de St-Paul, fut le R. P. Lacombe, O.M.I.. Il était chargé non seulement des cris, mais encore des différentes tribus Pieds-noires : Gens-du-sang, Piéganes et Pieds-Noirs proprements dits, ainsi que des Sarcis, leurs alliés, et des Assiniboines, amis des Cris : c'est-à-dire de tous les Indiens de cette partie de l'Ouest.

Sa première démarche fut une visite aux Cris, pour décider avec eux de l'emplacement qui conviendrait à la nouvelle Mission.

Cette question réglée, sur un appel des Pieds-Noirs, chez qui une maladie contagieuse — fièvre scarlatine ou petite vérole — faisait beaucoup de victimes, il se rendit auprès de ces Indiens redoutés, leur prodigua ses soins avec un dévouement sans borne, et en baptisa près de 400, qui, presque tous, ne tardèrent pas à mourir, emportant au ciel la grâce de leur baptême. Le P. Lacombe gagna, par ce dévouement, une popularité que rien ne lui ravit jamais, et mérita, pour le reste de ses jours, le titre d'Homme-au-bon-Coeur", Arsous kitsi parsi.

Au mois de mai (1865), en compagnie d'un métis franco-cris, du nom d'Alexis Cardinal, qu'on appelait familièrement "le frère Alexis", le P. Lacombe se rendit à l'endroit choisi pour la nouvelle Mission, à peu près mi-distance entre le Fort Edmonton et le Fort Pitt, sur la rive nord de la rivière Saskatchewan, là où se trouve aujourd'hui Brosseau.

Il commença par y défricher un peu de terre et y fit quelques semailles pour ses Indiens, dans l'espoir de les initier peu à peu à la culture, pour mettre, avec le temps, un terme à leur vie errante.

Cela fait, il laissa à son Alexis le soin de lui bâtir une maison, et partit lui-même avec ses enfants de la prairie. Il eut bientôt une modeste résidence à St-Paul, mais il n'y pouvait résider que rarement et peu longtemps à chaque fois. Une mission était à peine finie chez les Cris, qu'il partait pour aller visiter les Pieds-Noirs.

Tandis qu'il était parmi ces derniers, en décembre 1865, les Cris vinrent les attaquer, dans la nuit du 4 au 5. Dans ce nouveau danger, le missionnaire montra encore tant de dévouement qu'il gagna davantage l'affection de ces féroces guerriers; et, parce qu'une balle le frappa au front sans le tuer, il leur parut comme un être doué d'une puissance surnaturelle, et même quelque sorte divin.

Estimant, après ces premiers essais, qu'il convenait de s'établir plus solidement à St-Paul, le P. Lacombe fit bâtir une seconde maison, plus digne de ce nom et plus grande que la première. Il eut le bonheur d'y faire son entrée au début de 1867.

Il se rendit alors à St-Boniface et obtint de Mgr Taché, O.M.I., son évêque et supérieur religieux, d'avoir un compagnon et une allocation régulière.

Le compagnon accordé fut le R. P. André, O.M.I.. A lui fut confiée plus spécialement la desserte du Fort Pitt, que les Pères du Lac la Biche avaient assurée jusqu'à ce moment.

L'année suivante, 1868, la Mission de St-Paul passa sous la juridiction de Mgr Grandin, Evêque de Satala, qui revenait de France avec le titre de "Vicaire des Missions de la Saskatchewan", c'est-à-dire supérieur religieux de cette contrée, et qui avait reçu de Mgr Taché, dont il restait le coadjuteur, une autorité pratiquement équivalente à celle d'un "Vicaire Apostolique" ou d'un Evêque "suffragant".

Mgr Grandin amenait avec lui de nouveaux missionnaires, Pères, Frères ou Postulants. La Mission de St-Paul en eut sa part : les Pères Dupin et Bourgine s'y arrêtèrent. Ce dernier poutant, qui n'avait pas encore fait son noviciat, devait quitter St-Paul en octobre, pour n'y revenir que son noviciat terminé, en novembre 1869.

Mgr Grandin, qui était allé d'abord à l'Ile-à-la-Crosse, n'arriva que le 19 octobre (1868) à la Mission des Cris, en se rendant à St-Albert, où il voulait fixer sa résidence. Cette visite fut la première visite d'un Evêque à St-Paul-des-Cris.

Pendant l'hiver 1868-69, le R. P. Lacombe évangélisa les Cris à la Prairie, tandis que le P. André sanctifiait de son mieux le Fort Pitt.

Au printemps suivant, en avril 1869, le P. André quitta St-Paul, ayant reçu une obédience pour St-Albert. Le P. Lacombe partit en même temps, pour un voyage d'exploration du côté de Benton, d'où il se rendrait jusqu'en Canada, afin d'y revoir sa vieille mère, et ne reviendrait qu'en automne. Le P. Dupin, qui ne parlait pas encore suffisamment la langue des Cris, allait se trouver seul au milieu d'eux: Mgr Grandin lui envoya le frère Scollen, dont l'école, au Fort Edmonton, venait d'être fermée. Ainsi le bien continua de se faire parmi les Cris; mais il fallut, par force, négliger un peu les Pieds-Noirs, alors que l'on songeait à s'établir parmi eux de manière permanente, en fondant une Mission à laquelle on avait déjà choisi pour Patronne Notre-Dame-de-la-Paix.

Au temps de la mission d'automne, qui se faisait au mois d'octobre, à St-Paul-des-Cris, Mgr Grandin se fit lui-même le missionnaire des pauvres Sauvages.

L'un des meilleurs résultats de cette mission fut que le saint Evêque constata par lui-même le bien déjà accompli et la nécessité de suivre la méthode adoptée depuis bientôt cinq ans, c'est-à-dire d'accompagner les Indiens dans leurs divers campements, hiver et été.

Cette mission s'acheva par un certain nombre de premières communions et 87 confirmations.

La campagne de l'hiver 1869-1870 bénéficia de l'expérience acquise par Mgr Grandin : quatre missionnaires furent donnés à St-Paul, le P. Bourgine, qui venait d'achever son noviciat, le frère Scollen, le P. Dupin et le P. Lacombe, revenu de l'Est.

Donc, au commencement de décembre, les Pères Lacombe et Dupin et le frère Scollen partirent de St-Paul pour la Prairie; ils y restèrent ensemble jusqu'aux fêtes de Noël, qui furent célébrées avec plus d'éclat que jamais, sous une vaste tente. Le P. Dupin et le frère Scollen continuèrent ensuite à évangéliser les Cris, avec de grandes fatigues, mais aussi des succès consolants, tandis que le P. Lacombe allait rejoindre les Pieds-Noirs.

C'est ce voyage du P. Lacombe qu'ont raconté nos tout derniers articles. Le vaillant missionnaire, s'étant arrêté quelques jours à St-Paul, puis à St-Albert, n'avait pu quitter cette dernière Mission que le 1er février (1870). Toutes les contrariétés possibles avaient retardé sa marche: difficulté de trouver des moyens de transport presque nuls; neige trop abondante; éloignement considérable des sauvages, et le reste. Enfin, vers le 20 février, le P. Lacombe se trouva au milieu de ceux qu'il cherchait, et qui le reçurent avec enthousiasme. Ayant passé trois semaines à les instruire, tout en étudiant lui-même leur langue, qu'il ne possédait encore que très peu, il revint à St-Albert, où il était attendu pour la Semaine Sainte. En approchant d'Edmonton, il eut des émotions que nous espérons raconter plus tard.

DINER-CAUSERIE

HOTEL CORONA
DIM., LE 26 AVRIL,
A 6h. 30 DU SOIR

Conférencier: M. Maurice LAVALLEE
Causerie sur "LES PATRIOTES DE 1837"
Chant: Monsieur Jacques SYLVESTRE

UNE RICHESSE QU'ON MEPRISE

En marge du prochain congrès de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

A l'occasion du Congrès des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord qui aura lieu en septembre 1936, le Comité a décidé de faire une campagne qui soit utile à la santé publique.

Deux fois par mois nous publierons un article où seront traitées à tour de rôle toutes les questions que tout le monde doit connaître afin de conserver cette richesse que l'on est trop souvent porté à dédaigner : notre santé.

On ne pense guère à cette richesse que lorsqu'on en est privé par la visite de quelque maladie, alors qu'il serait si simple avec quelques précautions élémentaires de la conserver.

On vit trop souvent comme si on devait toujours avoir bon pied bon oeil; on mange sans discernement des plats trop lourds pour l'estomac au même repas, on mange trop vite, sans prendre le temps de bien mastiquer ses aliments ; peu à peu on fatigue son organisme, et un beau jour on s'aperçoit qu'on souffre de sa digestion, on est alors forcé de courir chez le médecin ou à l'hôpital et à ce moment on doit se mettre à un régime sévère.

On fume trop, on boit trop, on se couche trop tard et personne n'a l'air de s'imaginer qu'il faudrait avoir la constitution de nos grand' pères et encore — pour résister à la fatigue que l'on impose à notre pauvre machine humaine !

Le Carême que l'Eglise prescrit tous les ans à la même époque est une période dont nous devrions profiter pour mettre un terme à toutes les extravagances auxquelles nous nous livrons tous les jours sans y penser.

Les Américains qui sont des gens pratiques ont comparé notre organisme à une automobile ! Comme ils ont raison ! Si nous demandons à une auto plus qu'elle ne peut donner, le moment arrive où elle s'arrête, elle ne peut plus avancer et on doit la conduire chez le garagiste.

Ayons donc la sagesse de ne pas demander à notre organisme plus qu'il ne peut donner et nous ferons ce qui est en notre pouvoir pour conserver la richesse incomparable qu'est notre santé.

C'est un capital précieux entre tous et nous devons faire l'impossible pour ne pas le gaspiller. Soyons tempérants dans le boire et le manger ; prenons le repos raisonnable, afin de retrouver, le lendemain, les forces nécessaires pour recommencer la journée de travail qui nous incombe.

Et si nous avons le malheur d'être malades, n'hésitons pas un seul instant, allons consulter notre médecin et suivons rigoureusement ses prescriptions ; mais le meilleur moyen d'éviter la visite au médecin et le compte qu'il nous enverra et que nous serons obligés de payer, c'est de vivre sagement suivant les règles de l'hygiène et du bon sens.

Souvenons-nous qu'il en coûte moins cher de prévenir la maladie que de se soigner quand on est malade ; ayons donc soin de notre santé, c'est le meilleur moyen, le plus sûr, le plus efficace pour éviter d'avoir recours au médecin. Mangeons, buvons, dormons, vivons raisonnablement et nous conserverons plus longtemps notre capital-santé.

Edmonton — Le premier ministre Aberhart est attendu dans la capitale lundi prochain après un bref congé à la Côte.

Addis Abeba — Le gouvernement éthiopien a déclaré que l'armée italienne n'est plus qu'à 200 milles de la capitale.

Rien n'est plus désagréable qu'un homme qui se cite lui-même à tout propos.

LE SAINT-PERE ET LA LUTTE AU BOLCHEVISME

Dans un message à l'Episcopat français, Sa Sainteté Pie XI met les catholiques en garde contre les tendances bolchevistes et les puissances de l'ombre.

PARIS — Le Souverain Pontife vient de transmettre aux cardinaux et archevêques réunis à Paris un message important. Sa Sainteté met sa confiance dans l'organisation sage et efficace de l'action catholique à travers l'univers pour combattre le bolchevisme.

Son message, répondant à une adresse au Saint-Père récemment adoptée ici par une conférence des cardinaux et archevêques français, a été publié dans le journal catholique La Croix.

Le Souverain Pontife apprécie l'action catholique comme "un boulevard contre les puissances de l'ombre, et dit: "Le Saint-Père voudrait faire comprendre jusqu'à quel point l'Eglise de France, pour laquelle il entretient un amour particulier, a l'honneur de se montrer fidèle aux délégués apostoliques. Les grandes manifestations religieuses de ces derniers temps l'ont amplement prouvé.

"Le Saint-Père ne manque pas de reconnaître que la principale force, la seule qui permette d'attendre la prospérité, repose dans l'organisation sage et bienfaisante de l'action catholique, qui, sous ce rapport, est suprême dans le royaume temporel. Pour cette raison l'assemblée des cardinaux et des archevêques a bien fait de donner une attention particulière à la croissance de l'action catholique française dans laquelle le Souverain Pontife puise beaucoup de consolation et d'espoir."

NOUVELLE EGLISE

Pour les Canadiens français de Détroit

Détroit — Le 1er février 1934, un incendie détruisait l'église St-Joachim, de Détroit. Cette église avait été construite pour les Canadiens-français de la partie est de Détroit. Commencée par le Père Maxime Laporte, elle fut terminée le 18 octobre 1885, sous la direction du R. P. J.-M. Dangelzer, des Pères du Saint Esprit à qui cette paroisse est confiée depuis ce temps.

L'incendie de l'église St-Joachim ayant quelque peu ralenti le zèle des fidèles dispersés à travers la grande ville, à des distances de six à douze milles. S. Exc. Mgr Gallagher, évêque de Détroit, a voulu donner satisfaction aux Canadiens français et décida, malgré toutes les difficultés, la reconstruction de St-Joachim. Son architecte fut M. Arthur Desrosiers, fils d'un ancien ingénieur des travaux publics, à Ottawa.

La nouvelle église est bâtie près de l'ancien emplacement du fort construit, le 24 juillet 1701, par Antoine de La Motte Cadillac, et de la chapelle en billes équarries érigée en deux jours par le Père Récollet De l'Halle, pour la fête de Sainte Anne. Les ouvriers étaient venus de Sainte Anne de Beaupré pour la nouvelle colonie.

Une retraite d'une semaine vient d'y être prêchée par le R. P. Droesch, supérieur du collège St-Alexandre de la Pointe-Gatineau, à la demande du curé de la paroisse St-Joachim, le R. P. Eugène Caron, des Pères du Saint Esprit.

Le Père Eugène Caron est Canadien de descendance et d'éducation. Son grand-père, Alexis Caron et sa grand'mère Caroline Marcotte, vinrent de St-Léon, comté de Maskinongé du diocèse des Trois-Rivières. Comme son père Georges Caron et sa mère Georgina Fraser, il naquit à Kankakee (Illinois) aux Etats-Unis. Il fit ses études au collège St-Viateur de Bourbonnais sous la direction de Mgr Legris, puis vint au grand séminaire de Montréal (1903-1906) pour y étudier la théologie. Ordonné prêtre en 1906, il fut chargé de la paroisse française de Sommerset (Wisconsin) qu'il organisa et dota d'une église modèle, dédiée à Sainte Anne (1906-1919). Entré dans la Congrégation des Pères du Saint Esprit, il exerça son Saint Ministère dans la paroisse française de Bay-City (1920-1931). Il passa quatre années à Ste-Marie de Détroit, partageant son zèle entre la population blanche et celle de couleur dans les paroisses confiées aux Pères du Saint Esprit. Nommé curé de St-Joachim, le 26 février 1936, il sut dès les débuts, attirer la sympathie de ses nouveaux paroissiens par sa franche simplicité et son gai parler canadien, tout chargé des souvenirs du pays de Québec. Ses petites causeries du soir de la retraite du 29 mars au 5 avril rallièrent autour de lui son troupeau et chaque jour voyait augmenter le nombre de ses fidèles. Les Canadiens trouveront en lui un père, un ami, un compatriote qui saura les comprendre, leur garder l'âme et la langue aimée. St-Joachim sera leur port de salut au milieu du tourbillon de cette vie tourmentée de la grande ville américaine.

NOUVELLES DE FORT KENT

Fort Kent — La subite fonte des neiges qui s'est faite dans la Semaine Sainte a failli envahir notre petit village.

Malgré les mauvais chemins il y eut assistance nombreuse aux offices le Jeudi Saint on comptait 218 communiants. Dans la nuit du Jeudi au Vendredi Saint, on comptait aussi beaucoup d'adorateurs.

M. Lucien Landry, instituteur à Lafond est venu passer ses vacances de Pâques dans sa famille et avec ses amis.

Faute des mauvais chemins, M. le Curé n'a pu se rendre à sa mission de Holyoke.

Il est tombé encore environ 2 pouces de neige, dimanche dernier; espérons que c'est la dernière pour la saison, car tous les fermiers sont anxieux de commencer les travaux de la terre.

Samedi dernier, M. le Curé, est allé à sa mission de Lacorey, MM. Hervé Levasseur, Claude et Mlle Simone Michaud, l'accompagnaient. Ceux-ci rendaient visite à leur petit frère Adrien.

M. et Mme Bellemare sont revenus enchantés de leur voyage dans l'Est.

M. Léon Albert a laissé sa boutique de menuiserie, pour aller travailler à Lacorey chez son oncle, M. Jos. Ouellet, pour finir l'intérieur de sa nouvelle résidence.

Qu'on se le rappelle, le 3 mai est notre fête patronale. MM. et Mmes Désilets, Roméo Gaucher et Audry Landry sont les organisateurs de cette belle journée.

M. et Mme Elisée Ouellet, de Lacorey, passaient le jour de Pâques chez Mme Jos. Bouchard, mère de Mme Ouellette.

M. A. Rondeau de Bonnyville est maintenant résidant sur la ferme de M. E. Labrie.

Sont à l'hôpital de St-Louis, depuis quelques temps, Mme Alphonse Levasseur, Mmes Eugène Roux et Willie Levasseur. Espérons les revoir bientôt dans leurs familles, ainsi que Mme Ulric Gaucher. CORR.

NOUVELLES DE BONNYVILLE

BONNYVILLE — Après une longue maladie soufferte avec la plus grande résignation. M. Ernest Déry succomba à l'hôpital, jeudi dernier, muni de tous les soins religieux et médicaux. Le défunt était âgé de 58 ans et originaire de St-Stanislas, P.Q. Il laisse pour pleurer sa perte, une épouse très éplorée, deux frères dans Québec: Hector et Phillas de Ste-Adelphe et Arthur, Narcisse et Alfred Déry de Bonnyville ainsi qu'un neveu demeurant chez lui, André Déry. Une grande foule assistait pieusement au service qui eut lieu samedi à 10 heures. Le service fut chanté par notre curé le R. J.-E. Lapointe. Les porteurs étaient MM. B.-J. Dessureau, R. Lapointe, Adélard Bélanger, Maxime Caouette, Paul Salley et Jos. Bordeleau. Le deuil était conduit par M. W. Pâquette et les membres de la famille.

La Survivance offre ses sincères sympathies à la famille éprouvée.

Plusieurs se voient en repos ou relégués à l'hôpital. Nous remarquons Mme Fred Lapointe pour maternité, ayant donné naissance à un gros garçon. M. Esrom Gingras, pour une opération d'urgence. Mme Josaphat Hamel, M. Eugène Roux et W. Levasseur de Fort-Kent. M. Hormidas Boisvert souffrant d'une maladie de coeur. A tous nous souhaitons une prompte guérison.

Un seul cas de rougeole, apporté d'Edmonton et qui semble ne pas se propager a été signalé aux autorités et rapporté au département de santé. Les élèves et enfants du district scolaire avaient été convoqués à la salle paroissiale, samedi dernier pour y être vaccinés. Le Vaccin n'a pas été envoyé d'Edmonton à temps. Il faudra recommencer bientôt. Le Dr Sabourin est très occupé de ce temps-ci, par un surcroît de maladie dans la région.

Les mariés sont tous de retour et semblent d'excellente humeur, et pourquoi pas?

L'état des chemins s'améliore un peu, mais la route de St-Paul est inondée à Rife et empêche tout communication par auto de ce côté. Les cultivateurs commencent pour de bon leurs travaux, cette semaine. Il y a beaucoup d'humidité et les semailles se feront dans un état favorable.

SAUVES!

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons le sauvetage presque certain du docteur Robertson et de son compagnon Scadding de la mine où ils ont été internés pendant plus de 9 jours.

PETITES NOUVELLES

MONTREAL — M. l'abbé Jean-Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal recevra le titre de Docteur en Droit des autorités de l'Université McGill.

QUEBEC — L'hon. Cyrille-F. Delage, surintendant de l'Instruction publique, vient de célébrer le vingtième anniversaire de sa nomination à ce haut poste.

TOKIO — Il appert que le Japon est à adopter de vastes mesures militaires pour accroître la mobilité de son armée sur le continent de l'Asie, tandis que la tension en Extrême-Orient s'avive de nouveau, à la suite d'un autre conflit de frontière entre le Mandchoukouo et le Soviet russe.

WINNIPEG — La date du prochain congrès de l'Association d'Education du Manitoba a été définitivement fixée aux mercredi et jeudi, 15 et 16 juillet.

TOKIO — Une interview, publiée dans un journal, fait dire au ministre japonais de la guerre, le général Yoshiyuki Kaswashima, que si les Etats-Unis veulent bien ne pas fortifier les îles qu'ils possèdent dans le Pacifique, "il n'y a aucune raison pour que le Japon n'agisse pas de même".

Toronto — Herman-R. Magill, jeune avocat de 30 ans de Toronto, qui est mort lundi dans la mine d'or de Moose River, N.E., après y avoir été enfermé une semaine, laisse dans le deuil son épouse et deux enfants.

Clermont Ferrand, France — Sans un accord entre Paris et Berlin, il ne peut y avoir de garantie de paix efficace en Europe, a écrit l'ancien premier ministre Pierre Laval dans son journal.

Ottawa — John Blackmore, chef du groupe fédéral du crédit social est revenu depuis lundi à Ottawa plus convaincu que jamais que le système du crédit social recevra une application pratique dans l'Alberta.

Paris — On rapporte dans des milieux bien informés que les états majors des armées anglaises, françaises et belges ont préparé un triple plan de défense de la Belgique contre une invasion possible de l'Allemagne.

Edmonton — On croit que les juges de la Cour Suprême répondront bientôt à la demande faite par M. J.-W. Hugill, procureur général, de rédiger sous une nouvelle forme les règlements de la cour ordonnant au demandeur où à la demanderesse dans une cause de divorce, de faire connaître les actes d'infidélité commis par l'une ou l'autre partie.

Ottawa — M. Arthur-B. Purvis de Montréal, président de la Canadian Industries Limited, a été nommé président de la Commission nationale du chômage.

MADRID — Un lieutenant de police a été tué, un autre a été grièvement blessé et une foule de civils ont été foulés aux pieds et battus dans la capitale, au cours des fêtes du cinquième anniversaire de la fondation de la république.

NEW-YORK — Les éléments déchaînés de la nature ont causé 1,300 pertes de vie aux Etats-Unis, depuis le Jour de l'An, au cours de leurs plus grands bouleversements depuis des années.

DUBLIN — Près de 100 personnes ont été blessées le dimanche de Pâques, dans des bagarres qui se sont produites entre des spectateurs et les membres d'un cortège à la mémoire des victimes de la rébellion de Pâques en 1916.

ROME — Les armées du nord et du sud du maréchal Pietro Badoglio entreront dans quelques jours, grâce à de rapides avances de leurs colonnes motorisées, dans Addis Abéba, mandent des dépêchent de l'Afrique orientale. Le département de la guerre venait d'annoncer l'occupation de Dessié lorsque ces dépêches sont arrivées.

Vanguard, Sask. — La moralité des habitants de cette localité s'est tellement améliorée depuis les six années de la dépression que le conseil municipal songe à vendre la prison locale. Un vendeur d'huile l'achètera probablement.

Calgary — L'hon. Ernest Manning, secrétaire provincial, et Mlle Muriel Preston, furent mariés mardi dernier, le 14 avril, au "Calgary Prophetic Bible Institute. M. Aberhart a servi de témoin à M. Manning.

Cité du Vatican — Le Souverain Pontife a reçu ces jours-ci 50 pèlerins allemands et leur a déclaré : "Je serai avec vous jusqu'à la fin".

Edmonton — La nouvelle taxe imposée sur les carburants pendant la dernière session sera mise en vigueur le 1er mai. Cette taxe est de sept sous par gallon, mais elle ne sera que d'un sou pour les fermiers qui se servent de gazoline et d'essence sur leurs fermes.

Paris — La France a fait l'inventaire de ses réserves militaires et a l'intention de les augmenter, vu que le système entier de protection collective, édifiée sous les auspices de la Société des Nations depuis la guerre, menace de s'effriter.

Calgary — Succédant à Gordon Harman d'Edmonton, E.-C. Ansley, de Medicine Hat, a été élu président de "l'Alberta Teachers' Alliance", au congrès des instituteurs, tenu en cette ville.

Lac-la-Biche — William Dumas a été élu conseiller du village, par une majorité de 26 votes sur P.-D. Hamel.

Edmonton — Il est probable que l'élection complémentaire, causée par la retraite de S. H. le juge Howson, aura lieu le 22 juin.

Paris — Tous les records établis par les élections générales précédentes en France ont été brisés lorsque 4,011 candidats s'inscrivirent vendredi pour briguer les suffrages de l'électorat le 26 avril.

Londres — On vient d'apprendre que les troupes turques se sont installées dans les Dardanelles, violant ainsi le traité de Lausanne.

Mexico — Les catholiques ont célébré Pâques, exactement comme si la persécution avait pris fin au Mexique. Dans les églises de Mexico, on a chanté des messes, de 6h. du matin jusqu'à 1h. de l'après-midi. On affirme qu'au moins 200,000 fidèles ont assisté aux offices.

KETCHIKAN, Alaska — Un couple de nouveaux mariés qui ont été victimes d'un accident d'avion et qui ont vécu durant une semaine au froid, sans vivres et sans feu, ont été retrouvés sains et saufs lundi dernier par un groupe de chercheurs qui avaient presque abandonné tout espoir de les retrouver vivants. Il s'agit d'Albert Almoslino et de Joan Macdonald de Minneapolis.

LONDRES — Le journal "Sunday Express" dit que le duc et la duchesse de Kent ont reçu une invitation de se rendre aux Etats-Unis à bord du "Queen-Mary" à son premier voyage, le 27 mai prochain.

Calgary — "Les Canadiens français du Québec comprennent rapidement l'importance du Crédit social comme système économique et ils en sont enthousiastes" a déclaré le député John Landeryou, de Calgary, au cours d'une causerie donnée la semaine dernière ici. Landeryou a ajouté : "Les prêtres catholiques romains de la province de Québec ont commencé l'étude de ce système de Crédit social".

MONTREAL — Les sans-travail jouiront gratuitement de l'électricité et de soins médicaux et une augmentation de 30 pour cent sera accordée aux propriétaires qui logent des chômeurs, d'après une décision prise par le conseil de ville.

QUEBEC — M. Alexandre Taschereau, chef du parti libéral et premier ministre du Québec, a été élu député pour la première fois en 1900 et il a toujours été élu depuis. Il siège donc à la Législature depuis 36 ans, c'est-à-dire depuis plus longtemps qu'aucun autre député actuel à Québec.

Edmonton — La gendarmerie royale du Canada patrouillera en automobile les artères principales du réseau routier de la province, durant l'été, à annoncé M. Hugill.

BALTIMORE — Le président des Etats-Unis, M. F.-D. Roosevelt, parlant devant le Club des jeunes Démocrates du Maryland, a dit que la préparation des voies sociales n'est qu'à ses débuts. Il promit de considérer de nouveau, avec son administration, l'idée d'établir des heures de travail plus courtes, des salaires minima adéquats et la stabilisation de l'emploiement annuel.

Québec — LaCommission des Ecoles établira sous peu à Québec une école des enfants infirmes. Elle y consacrera un édifice qui s'élève au coin des rues Richelieu et St-Eustache. Elle en confiera la direction à la Ligue de la Jeunesse féminine.

Londres — Il est possible que la France et l'Etat Libre d'Irlande collaborent à l'inauguration conjointe d'un service transatlantique aérien projeté reliant Cork et Sydney, Nouvelle-Ecosse, a-t-on appris ici à la suite d'une conférence entre le ministre français, M. Guerlet et des représentants de la Corporation transatlantique irlandaise.

OTTAWA — M. D. de Waal Meyer, commissaire de commerce de l'Afrique-Sud au Canada, dans une causerie faite au Canadian Club, à Ottawa, a parlé de la situation prospère qui régnait en son pays. Les budgets sont équilibrés, la dette publique est réduite, les diminutions de salaires des fonctionnaires sont disparues et le gouvernement s'attend cette année à un surplus de $15,000,000.

OTTAWA — Sa Majesté Edouard VIII a accepté d'être le patron de l'Association des Boy Scouts. Son père le feu roi George V était aussi le patron de l'association. Le conseil des Boy Scouts a reçu la note officielle du consentement du roi.

OTTAWA — L'industrie de la pomiculture a rapporté au Canada la somme de $10,500,000 l'année dernière.

Moscou — Les 28 églises de Moscou étaient remplies à ..Pâques à déborder sur les parvis, pour les offices du jour de Pâques. Plus de 60,000 personnes y participèrent. Ceux qui ne purent pénétrer dans les temples se massèrent au dehors, dans les rues des alentours.

Toronto — On vient d'annoncer ici que le sous-comité de l'Association canadienne de l'éducation a recommandé M. E.-A. Corbet, d'Edmonton au poste de directeur de cette association.

Bucarest, Roumanie — Une Bohémienne a donné naissance à cinq enfants qui n'ont vécu que quelques heures. Le médecin qui était présent à la naissance des enfants a déclaré que ceux-ci étaient difformes.

Bruxelles — La police a appréhendé un homme du nom de Nicolas Elsen sous l'accusation d'avoir envoyé au roi Léopold, des lettres dans lesquelles il menaçait le roi de ravir ses trois enfants si on ne lui donnait pas une somme de $2,000,000 de francs.

Edmonton — M. Cockroft, trésorier provincial, annonce que le gouvernement provincial accordera une attention spéciale aux détenteurs de certificats d'épargne, qui sont actuellement dans la gêne et qui auraient besoin de cet argent pour faire face aux obligations financières actuelles.

Buenos Ayres — Le gouvernement de l'Argentine a demandé des soumissions pour la construction des premiers élévateurs qui seront élevés en Argentine pendant une période de quatre ans.